

ESPACE de libertés

Mensuel du Centre d'Action Laïque / SEPTEMBRE 2013 / N°421

L'autre 11 septembre : n'oublions jamais !

**DOSSIER : Citoyenneté,
quand la cité décide**

Haiti

Les deux faces d'un sauvetage



5 414306 206816

3 Editorial

Citoyennes, citoyens, dans quelle laïcité critique êtes-vous?
par Éliane Deprost

4 Droit de suite

Du français tel qu'on le parle... Dans le PRISM de l'Echelon

7 Libres ensemble

Peut-on parler d'athéisme dogmatique?

Tout se discute, même le sexe des anges. Alors, la laïcité... Et en plus, la laïcité philosophique! Noël Rixhon nous livre une intéressante réflexion à ce propos.

Un président athée aux États-Unis?

Jean-Paul Marthoz nous revient avec cette analyse concernant l'un des rares pays au monde à se proclamer constitutionnellement laïques. Un président athée? Et pourquoi pas Noir, tant qu'on y est?

«Pionnières», le féminin d'«entrepreneur»

Où l'on découvre que les femmes peuvent aussi être des patron(ne)s. Non? Si! Un reportage de Frédéric Vandecasserie.

La bar-mitva laïque, un rite de passage à part entière

Géraldine Kamps nous propose une petite immersion dans un univers mal connu, et pourtant membre du CAL: celui de la laïcité juive. Communautarisme? Pas si simple!

21 International**Pour saluer «El Chicho»**

On célèbre cette année le 40^e anniversaire du 11 septembre. Le premier du nom. Rappelez-vous, c'était en 1973: un coup d'État militaire sanglant renversait la première démocratie marxiste. Patrice Lestrohan ranime la flamme du souvenir.

L'aide haïtienne, entre défi et gâchis

La bête humaine sait se montrer généreuse face à la misère. Mais où est passé l'argent? se demande Olivier Baily.

Haïti: le CAL parie sur le long terme

Moins sonnante et trébuchante que l'aide internationale, celle de la solidarité laïque prend le temps de faire aboutir ses projets. Benoît Feyt nous explique comment.

Croates et Serbes: que la paix de l'UE soit avec eux

Les Balkans se bousculent au portillon européen. Le seigneur est avec eux, mais qu'en est-il des libertés individuelles? Le point avec notre observateur européen Pascal Martin.

36 Dossier: Citoyenneté, quand la cité décide

Citoyen, citoyenneté: le mot est souvent galvaudé. Raison de plus pour en recadrer le sens et les implications. À l'heure où les politiques n'ont plus la cote, les citoyens sont-ils prêts à jouer leur rôle?

64 Entretien

Jean Sloover a rencontré Alain Bergounioux pour parler de l'enseignement de la morale.

68 Espace de brièvetés**70 Chronique**

Une voix des Flandres nous invite à l'offrande: celle de Anne Provoost.

73 Culture**Moteur, action... coupez!**

La mode du politiquement correct n'a pas encore réactivé les ciseaux d'Anastasie. Tout profit pour les enfants? Frédéric Vandecasserie à visité l'expo «Enfants non admis».

Prostitution: l'envers du décor

Derrière la vitrine des travailleuses du sexe, il y a des histoires humaines, captées par l'objectif de Frédéric Pauwels. Une expo racontée par Amélie Dogot.

79 Coup de pholie

Éloge de la bicyclette
par Xavier De Schutter

Édito / Par Éliane Deprost, secrétaire générale du CAL

Citoyennes, citoyens, dans quelle laïcité critique êtes-vous?

Entre canicule, abdication, prestation de serment, feu d'artifice, concours d'élégance, naissance outre-Manche... l'été avance, sous l'emprise dantesque de médias qui semblent avoir perdu toute distance critique. Après un mois de «royautés», voici le Brésil où l'on «nettoie» les favelas pour accueillir le «Pape des pauvres»... N'en jetez plus!

Pour nous laïques, chaque instant révèle les failles de notre «État neutre». Ainsi voit-on l'enseignement de la Communauté financièrement raboté au profit de l'enseignement libre confessionnel, quelques jours avant un Te Deum dont plus grand monde ne questionne la place dans une journée officielle s'il en est.

Alors, inlassablement, le CAL poursuit son travail d'information: par une campagne sur le «détournement» de nos valeurs, une autre sur le populisme. Sans oublier le présent numéro *d'Espace de Libertés* qui planche sur la «citoyenneté». Le mot est mis à toutes les sauces, avec une volonté plus ou moins manifeste de s'appuyer sur les réflexions et desiderata de nos contemporains. Or trop souvent, ce sont des groupes «élitistes» qui mènent des projets dans un souci de sensibilisation certes, mais en restant «entre soi». L'éducation permanente, dont le CAL se réclame, inverse la dynamique en sollicitant l'avis, le concours, la participation de groupes moins favorisés. Un travail de fourmi, qui n'apparaît pas toujours à sa juste valeur, mais que chacune de nos régionales et certaines associations constitutives du CAL mènent avec rigueur, enthousiasme et persévérance, loin des paillettes et des médias, plus friands de nos réactions quand il s'agit de s'opposer à l'un ou l'autre culte...

Pour autant, nous ne négligeons pas de suivre les projets qui battent en brèche des acquis chèrement conquis.

C'est à ce titre que nous suivons comme notre ombre les débats sur l'ouverture de la loi euthanasie, en formulant le vœu que l'on ne règle pas la situation des enfants et adolescents en laissant de côté, au nom d'équilibres politiques discrets, le sort de nos concitoyens âgés.

Nous préparons aussi, avec le CEDEP, un contenu pour les fameux cours «philosophie, religions et citoyenneté». Cela, tout en continuant à plaider pour un cours commun à tous les élèves, dans tous les réseaux, et que l'obligation d'organiser les cours de religion et morale laisse facultatif le fait d'y assister, hors horaire –comme cela se fait déjà en Flandre. Par ailleurs, nous veillons à ce que les séances d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle soient effectives dans toutes les écoles publiques, à tous les âges.

Comme vous le voyez, agir la solidarité, forcer l'égalité et favoriser la liberté est un défi de tous les jours... relevé au quotidien! 

Du français tel qu'on le parle...

L'un de nos fidèles lecteurs, PM, réagit au texte d'introduction du dossier «Populismes», paru dans le numéro 419 de mai dernier. Le débat est ouvert!

À Monsieur le rédac-chef

Je reconnais les efforts que vous vous imposez pour maintenir notre *Espace de libertés* au plus haut niveau. C'est loin d'être facile et je vous en remercie au nom de tous les membres du CAL. Pourtant, au risque d'être qualifié définitivement de censeur borné, je me hasarde une nouvelle fois, en toute amitié (que de précautions oratoires!) à rectifier ce qui n'est plus un «à-peu-près» cette fois, mais bien une inexactitude, voire un contresens dans votre article «Avanti populismo» dans le numéro de mai dernier. Quand on (le chat) tire les marrons du feu, on se brûle les doigts au bénéfice des autres (le singe) comme l'a si bien écrit ce cher Jean de la Fontaine. Méfions-nous des formules à la mode répandues par des journalistes mal instruits. Je pourrais en citer pas mal d'autres qui attendent cruellement par ignorance au génie de notre langue. Salutations amicalement laïques. (PM)

EdL: Notre lecteur a raison sur le fond. Comme nous le rappellent diverses sources, «se servir de la patte du chat pour tirer les marrons du feu» implique effectivement que quelqu'un tire profit des risques pris par un autre. Trésor de la langue française consacre d'ailleurs cette lecture: «Par allusion à la fable de La Fontaine Le Singe et le chat, tirer les marrons du feu (pour quelqu'un), c'est «entreprendre une action difficile, risquée, pour le seul profit d'autrui, sans bénéfice personnel».

L'usage a toutefois inversé le sens de l'expression, laquelle, dans le langage populaire, signifie «tirer avantage d'une situation pour soi-même, parfois malhonnêtement» (Nouvelle langue française). «Dans le français actuel, l'ex-

pression tirer les marrons du feu a un sens opposé à celui avec lequel elle est attestée depuis trois siècles au moins. Aujourd'hui, pour la plupart d'entre nous, tirer les marrons du feu, c'est saisir dans le feu (donc se trouver dans une situation risquée ou périlleuse) les marrons grillés (de bonnes choses) pour les manger. Le risque profite à qui le prend. Celui qui ose affronter un danger est payé en retour de son courage.»

Si l'on peut regretter cette évolution, il faut admettre que la force de l'usage est plus pérenne que l'académisme. En témoigne un cas analogue: celui de l'expression «faire long feu». L'utilisation populaire de ce vocable en a perverti le sens jusqu'à l'inverser, au prix de l'ajout de la négation «pas»: dire de quelqu'un ou de quelque chose «il n'a pas fait long feu» laisse entendre, dans le langage courant, «il n'a pas duré longtemps» alors que «faire long feu» signifie exactement la même chose.

Pour revenir à la réflexion de notre lecteur, si l'on voulait faire dans le jésuitisme, nous pourrions arguer que les deux sens prêtés à l'expression «tirer les marrons du feu» s'accordent bien des pratiques populistes. Avatar de la démocratie, le populisme laisse cette dernière se brûler les pattes et capitalise sur ses blessures pour se rallier les suffrages des déçus. Et dans l'acception que conteste notre lecteur, les populistes se brûlent parfois les doigts d'avoir voulu les tremper dans une recette de société dont ils ne maîtrisent pas le temps de cuisson. (yk)

Dans le PRISM de l'Echelon

Dans ses éditions du 13 août 2013, *La Libre* publiait une carte blanche signée par un membre du Parti Pirate, Marouan El Massaoui, et intitulée «*Manning, Snowden, Swartz: héros ou imbéciles?*»

Bradley Manning, 27 ans, a été condamné à 35 ans de prison pour avoir transmis à WikiLeaks des documents classés secret défense prouvant notamment les crimes de guerre commis par les États-Unis en Irak. Edward Snowden, 30 ans, réfugié en Russie, est inculpé par les États-Unis d'espionnage, de vol et d'utilisation illégale de biens gouvernementaux pour avoir dénoncé le système secret de surveillance totale de la NSA et du FBI via le réseau PRISM. Le troisième larron, Aaron Swartz, 26 ans, s'est suicidé au début de cette année, un mois avant que ne commence le procès où il risquait une peine de 35 ans de prison et plus de 1 million de dollars d'amende pour avoir téléchargé et mis à disposition gratuitement en ligne la quasi-totalité des millions de publications universitaires et scientifiques archivées dans le catalogue JSTOR.

Ces questions nous interpellent tant elles touchent à l'une de nos valeurs essentielles: la liberté individuelle, menacée par le flicage généralisé que l'on dénonce à juste titre. La plupart d'entre nous n'avaient jamais entendu parler de Swartz et n'en entendront sans doute plus jamais le nom. RIP. Son œuvre est principalement économique et ne consiste qu'à rendre gratuites des données jusque-là payantes. Pas de quoi

sauver l'humanité. Manning est condamné et, en tant que militaire, il devait parfaitement savoir à quoi il s'exposait, même si l'on peut estimer qu'avoir dénoncé des crimes de guerre devrait lui valoir le Prix Nobel de la Paix plutôt que 30 ans de prison.

Plus étonnant est le fait que Snowden soit médiatisé et encensé comme un héros de la liberté. En tant qu'ancien employé de la CIA, puis d'une société travaillant en sous-traitance pour l'Agence nationale américaine de sécurité (NSA), il devait être tenu par des engagements contractuels de confidentialité dont son salaire, supérieur à 200 000 dollars annuels, devait aider à digérer la contrainte. Si l'on se donne la peine de s'écartier de l'idéologie dominante, il reste cette réalité: Snowden n'a fait que rappeler ce que tout le monde savait déjà et feint d'avoir oublié. Car cela fait des décennies que l'on connaît l'existence du réseau Echelon, système international d'interception des communications électroniques lancé dans les années 70 par les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande, bientôt rejoints par l'Allemagne, la Norvège et la Turquie. La France en a même réalisé un clone, Frenchelon. En 1998, le Parlement européen a commandité plusieurs rapports sur l'existence d'Echelon et les moyens de s'en protéger. En 2002, Armand De Decker, président du Sénat, lançait: «*Il est temps d'ouvrir les yeux sur cette réalité et cesser d'être naïf. Nos propres alliés européens nous espionnent.*» La même année, Anne-Marie Lizin (Sénat) et Tony Van Parijs (Chambre) rédigeaient un rapport parlementaire sur le réseau Echelon¹, préfigurant le système PRISM.

Que dans ces conditions, nos responsables politiques s'étonnent et s'offusquent des «révélations» de Snowden peut surprendre et sembler un rien hypocrite. Et que Snowden soit glorifié pour avoir «révélé» des secrets qui n'en sont pas et qu'il a volés à son employeur en toute connaissance de cause doit peut-être se considérer sous un autre... prisme. (yk)

¹ «Rapport sur l'existence éventuelle d'un réseau d'interception de communications, nommé "Echelon"», sur www.senate.be.



- 8 Peut-on parler d'athéisme dogmatique ?**
- 11 Un président athée aux États-Unis ?**
- 14 « Pionnières », le féminin d'« entrepreneur »**
- 18 La bar-mitzva laïque, un rite de passage à part entière**

Peut-on parler d'athéisme dogmatique ?

Frédéric Lenoir¹ termine son intéressant ouvrage, «Dieu», par un épilogue dans lequel, quittant l'histoire, il se situe personnellement par rapport à la question de «Dieu». Il y écrit: «[...] il y a des athées dogmatiques, comme il existe des croyants dogmatiques.»² Peut-on parler d'athéisme dogmatique ?

Par Noël Rixhon
Administrateur de l'Association belge des athées

L'athéisme n'est pas une croyance; il est une incroyance, une prise de position argumentée et justifiée face au «religieux» et ses dieux qu'il dénonce comme n'étant qu'invention humaine. L'athée se découvre tel par une prise de conscience qui ne va pas de soi étant donné l'imprégnation religieuse de nos cultures. L'athéisme ne trouve pas son origine dans une doctrine et il n'est pas en soi une doctrine. Il ne s'impose pas comme une Vérité venant d'ailleurs, contrairement au «religieux» qui s'impose de par une éducation familiale et scolaire au sein d'une société –fût-elle sécularisée– pénétrée de tradition religieuse.

1 Écrivain, philosophe et directeur de rédaction du *Monde des religions*.

2 Entretiens avec Marie Drucker, Paris, France Loisirs (avec l'autorisation des Éditions R. Laffont), pp. 288-289.

Dogmatisme et totalitarisme sont liés. Un esprit totalitaire se croit détenteur de la vérité (politique, économique, sociale, religieuse...) et veut l'imposer. Le «religieux» se prête bien à cela car il se présente comme le produit d'une révélation divine qui lui confère un caractère universel et absolu.

Certitude n'est pas dogme

Une certitude, telle celle que «Dieu» n'existe pas, même radicale, n'est pas pour autant dogmatique. Elle n'émane pas d'une doctrine objectivement détentrice d'une vérité indéniable, mais elle s'est forgée au sein de la conscience d'une personne qui la vit comme étant sienne, résultat d'un travail de recherche et de réflexion... D'ailleurs cette certitude «n'a pas aujourd'hui les mêmes conséquences tragiques que celui des fanatiques religieux» ainsi que le reconnaît F. Lenoir, confondant cependant certitude et dogmatisme.

Faisons la part des choses entre ce qui n'est qu'hypothétique et imagi-

naire, c'est-à-dire objet de croyance, et ce qui est objet de savoir, constaté, expérimenté, prouvé..., habileté à être exposé rationnellement par un travail intellectuel personnel. Ce qui est objet de croyance est de l'ordre de l'émotion qui, d'ailleurs non contrôlée *par la raison*, a tendance à verser dans l'obscurantisme et le dogmatisme. Depuis que la conscience humaine a émergé, le «surnaturel» n'a jamais pu être établi *objectivement* et ne pourra jamais l'être puisque, selon le cardinal Danneels, «si on prouvait scientifiquement que Dieu existe, cela détruirait la foi». Autrement dit, «Dieu» n'est qu'objet de foi et ne peut faire l'objet d'un savoir. Par contre, l'athéisme, négation de l'existence d'êtres divins, est de l'ordre de la raison, sa référence majeure; il s'exprime en termes de savoir et se caractérise par son relativisme au sens où cette certitude est toute relative aux expériences, recherches, échanges qui y ont conduit.

De l'antinomie comme argument

«Toute discussion est quasiment impossible, affirme F. Lenoir, avec un croyant ou un athée dogmatique» –ainsi qu'il les appelle–, c'est-à-dire avec un croyant ferme dans sa foi obéissante à des dogmes ou un athée ferme dans sa certitude forgée et acquise de par sa propre conscience. Bien au contraire, elle est nécessaire et serait même plus fructueuse qu'avec un croyant peu dogmatique ou un athée peu affirmé avec lequel il serait sans doute plus facile de s'accorder sans aller au fond des choses.



© Olivier Bauer

Que l'on soit poussé jusque dans ses derniers retranchements et que la position de chacun apparaisse très claire, un dialogue peut se réaliser dans un esprit d'ouverture et d'amitié. Car la question n'est pas que nous arrivions toutes et tous à une même pensée, une même croyance, une même Vérité, mais que chacune, chacun en arrive à construire la sienne propre, acceptant qu'elle soit contestée. Car la vérité n'est pas une; elle n'est pas une entité en soi; elle est multiple: il n'existe que des êtres vrais, des gens vrais, des comportements vrais, des relations vraies, des idées vraies... À nous de nous fixer nous-mêmes nos vérités, nos sens, nos valeurs. L'important n'est-il pas que nous arrivions à construire une humanité plus humaine, éliminant en nous-mêmes ce qui est susceptible d'entraver celle-ci, sachant que l'entraîne la plus courante est le non-respect de la conscience d'autrui?



Retrouvez Frédéric Lenoir au micro de Jean Cornil le 14 septembre dans «La Pensée et les Hommes» (voir encart p. 83).

Athéisme et dogmatisme sont antinomiques, car ils s'inscrivent dans des registres différents. L'un comme

l'autre doit être replacé et compris dans le registre qui lui est spécifique : le premier, celui de la rationalité ; le second, celui de l'irrationalité. Ce n'est pas, semble-t-il, sur le plan religieux ou à son propos que se situe le clivage le plus profond entre les humains, mais à la place que nous donnons à *l'humain* dans nos préoccupations et actions. Car le clivage entre les humains se creuse dans la *réalité de leur existence concrète* sur un autre plan : celui de l'éthique, entre celles et ceux qui ont le souci et la volonté d'appliquer les prin-

cipes inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (toujours à actualiser et clarifier), et celles et ceux qui les ignorent complètement, refusent même de les appliquer. Regardons les maux et malheurs engendrés lorsqu'il est fait fi de l'humain : sur le plan mondial, le règne de la finance sur l'économie et les conséquences désastreuses dans l'existence de millions de gens ; dans divers pays, les dégâts de l'islamisme dans les populations. Etc., etc. 

États généraux de l'athéisme

Organisés par l'Association belge des Athées

**Du 4 au 6 octobre 2013
au théâtre Varia**

Programme

◊ Vendredi 4 octobre - 20h

Petite salle : Théâtre

Jean Meslier, Athée.

Profession : curé

Par la troupe ATETC d'Angers

◊ Samedi 5 octobre - de 10h15 à 18h

Grande salle : colloque

Science, idéologie et athéisme

Avec la participation de

Pasquale Nardone, Denis Michez, Joël Grezin, Pierre Gillis, Patrice Darteville et Anne Morelli

◊ 20h, Petite salle : théâtre.

Jean Meslier, Athée.

Profession : curé

Par la troupe ATETC d'Angers

Plus d'informations :

Association belge des athées - www.athee.info - info@atheeshumanistes.be

Adresse postale: Maison de la laïcité Lucia De Brouckère, rue de la Croix de Fer, 60-62 à 1000 Bruxelles

Un président athée aux États-Unis ?

Un athée pourrait-il devenir président des États-Unis ?

À plusieurs reprises au cours des dernières décennies, l'électorat américain a rompu des tabous : religieux, en choisissant en 1960 John Kennedy, premier président catholique dans un pays longtemps dominé par les WASP (blanc, anglo-saxons, protestants) ; ou raciaux, en ouvrant à Barack Obama, premier président noir, les portes de la Maison-Blanche, en 2008. Mais le chemin sera long.

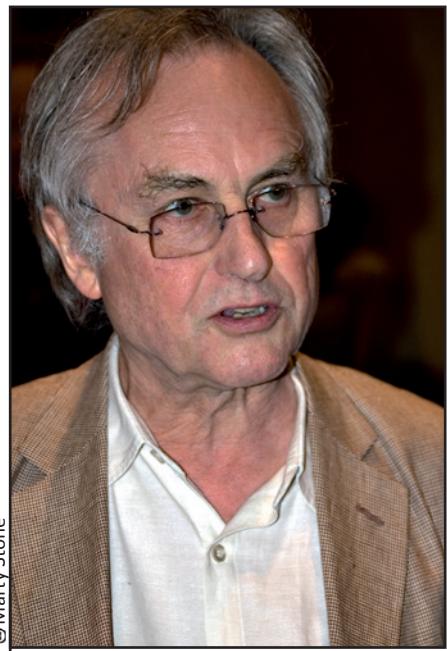
Par Jean-Paul Marthoz
Journaliste

Les États-Unis interdisent toute religion d'État et ces dernières années, les tendances au sein de la société américaine annoncent une déconfessionnalisation graduelle. Selon un rapport du Pew Forum on Religion and Public Life publié en octobre 2012, près d'un Américain sur cinq ne se reconnaît plus dans aucune religion. Ce pourcentage atteint même 30% parmi les jeunes de moins de 30 ans. Les générations montantes semblent s'écartier des religions officielles, dont elles critiquent la volonté de peser sur les comportements privés des individus et d'imposer leurs mœurs, au travers de leur poids électoral, à l'ensemble de la société.

Communistes !

Toutefois, entre cette «désaffiliation» et l'athéisme, la distance reste très grande. Si le pourcentage des Américains se déclarant athées progresse, il n'était que de 2,4% en 2012 et une

majorité écrasante de la population n'est pas prête à accepter un président «sans Dieu». Selon une étude publiée en 2011 par le Public Religion



Richard Dawkins : pas près d'être président des États-Unis.

© Marty Stone

Research Institute, 67% des électeurs y seraient hostiles.

Les générations montantes semblent s'écarte des religions officielles, dont elles critiquent la volonté de peser sur les comportements privés des individus.

En fait, si l'Amérique se «déconfessionnalise» peu à peu, le poids de la religion reste tout aussi décisif. Les États-Unis continuent à se penser comme un pays religieux et, dans ce contexte où le temple, l'église, la synagogue et la mosquée se dressent «au milieu du village», l'athéisme apparaît étrange, voire dangereux. Durant la Guerre froide, en particulier pendant les années sombres de la chasse aux sorcières, l'athéisme était d'ailleurs très souvent associé au communisme et ceux qui y adhéraient publiquement prenaient des risques, car les «sans Dieu» étaient considérés comme «non-Américains», suspects de déloyauté et de subversion.

Si cette perception s'est quelque peu atténuée, les blocages subsistent. Bien que, dans plusieurs discours, le président Obama ait inclus les «non-croyants» parmi les groupes constitutifs de la nation américaine, cette marque d'attention ne signifie

pas, toutefois, que l'athéisme se soit normalisé. Même si les athées s'affichent davantage, s'ils disposent de leurs propres médias, s'ils bénéficient également du succès spectaculaire de plusieurs livres écrits par des auteurs comme feu Christopher Hitchens, Sam Harris ou Richard Dawkins, ils continuent de souffrir d'une réputation sulfureuse au sein d'une partie majoritaire de la population.

Radicalisations

En fait, les Américains continuent à se définir autant par leur appartenance religieuse que par leur origine ethnique. Celles-ci, d'ailleurs, se rejoignent très souvent, à l'image des Irlandais et des Polonais, par définition, presque toujours catholiques. Les vagues d'immigration qui irriguent constamment la société américaine ont tendance à renforcer l'importance de l'identification religieuse. Les Hispaniques, qui seront bientôt la principale communauté, restent très attachés à leur foi, au catholicisme, mais aussi de plus en plus à l'évangélisme. Ce phénomène s'observe au sein des communautés arabes, partagées entre la chrétienté (coptes, maronites, etc.) et l'islam, tandis que les secteurs orthodoxes confortent leur poids démographique au sein de la communauté juive, traditionnellement très libérale et laïcisée.

L'organisation politique américaine, le poids qu'y jouent les lobbys, le mode de financement des campagnes électorales et la norme du «vote

identitaire» renforcent l'influence des associations communautaires. Les groupes religieux constituent de puissantes machines électorales dont aucun parti ne peut se passer. Ils récoltent des fonds, recrutent des volontaires de campagnes et mobilisent des bataillons d'électeurs, un atout considérable dans un pays où la politisation et la participation sont relativement faibles.

Paradoxalement, alors que la population qui ne se reconnaît dans aucune religion tend à croître, la pression exercée par les groupes religieux s'est intensifiée et même radicalisée ces dernières années. À chaque élection, les coalitions religieuses ou les Églises, en particulier les évangéliques et les catholiques, interviennent directement dans la campagne, apportant leur appui à des candidats ou, au contraire, condamnant ceux qui s'écartent de leurs dogmes. Ainsi, John Kerry, candidat à la présidence du Parti démocrate en 2004, fut la cible des évêques catholiques les plus conservateurs, ceux que l'on appela les «évêques de Bush», qui n'acceptaient ni son divorce, ni son appui à la dépénalisation de l'avortement ni sa conception «libérale» de la société.

En 2008, les démocrates ont cru tirer les leçons de leurs échecs précédents en affirmant eux aussi plus visiblement leurs convictions religieuses, comme l'avait fait avec succès le baptiste Jimmy Carter en 1976. Barack Obama, plus que ses prédécesseurs, a exprimé sa foi et souligné

son itinéraire religieux. Cette tendance ne devrait pas s'inverser lors des prochains scrutins.

À chaque élection, les coalitions religieuses ou les Églises, en particulier les évangéliques et les catholiques, interviennent directement dans la campagne.

Choisir un candidat démocrate ouvertement athée ou agnostique reviendrait à offrir une voie royale au Parti républicain, dominé par ses factions religieuses les plus radicales. La scène politique et médiatique républicaine, qui, dans les années 1950, était conservatrice et pondérée, est aujourd'hui devenue agressivement réactionnaire. À l'image de la plupart des candidats de la campagne 2012, comme le catholique ultra Rick Santorum ou l'évangélique «dominioniste» Michele Bachmann.

Dans ce tohu-bohu fondamentaliste, activement relayé par les télevangelistes et les réseaux sociaux, l'athéisme devra encore attendre longtemps avant de pouvoir s'asseoir dans le Bureau ovale de la Maison Blanche. 

« Pionnières », le féminin d'« entrepreneur »

Défricheuse de talents et supportrice des initiatives originales, l'ASBL Bruxelles Pionnières propose aux femmes qui ont des idées derrière la tête et l'avenir devant elles de les aider à lancer leur propre entreprise. Histoire de rétablir une certaine égalité des chances dans l'univers de l'entreprenariat. Trop souvent sexiste et considérant, fréquemment à tort, que la femme ne fait pas partie de l'avenir de l'entreprise.

Par Frédéric Vandecasserie
Journaliste

Le constat en dit long quand on parle de femmes qui ont réussi à lancer leur propre entreprise. Les quelques (très rares) noms francophones bastonnés à titre d'exemple de réussites viennent toujours d'outre-Quiévrain. En tête de liste, on cite d'ailleurs encore toujours Orianne Garcia, créatrice de Car@mail, l'un des premiers services de webmail de l'histoire d'Internet, même si elle cette initiative remonte à... 1997. «*Et pourtant, être à la fois femme et cheffe d'entreprise n'est absolument pas incompatible ! Il faut dire aux femmes que leur principal ennemi, c'est elles-mêmes. Beaucoup pensent qu'elles ne peuvent pas réussir parce qu'il faut gérer à la fois la famille, le travail... Ce sont des paramètres à prendre en compte, mais loin d'être insurmontables. On a mis beaucoup de barrières autour de l'entreprenariat féminin. Aujourd'hui, il faut faire sauter les verrous. Mais il reste du chemin...*», précise Orianne Garcia.

Machisme

«*Si la France n'est pas bien lotie à ce niveau-là, la Belgique ne fait clairement pas mieux quand il s'agit de favoriser la création d'entreprises par des femmes*», nous confirme Estelle Bourriez, cofondatrice et directrice de Bruxelles Pionnières, incubateur pour les projets d'entreprise supportés et initiés par des femmes en région bruxelloise. À l'heure actuelle, on compte à peine 3% de femmes sur le total des personnes ayant lancé leur propre structure. Bref, si la femme est l'avenir de l'homme, elle n'est visiblement pas souvent considérée comme l'avenir de l'entreprise. Une situation rétrograde à laquelle cette «Pionnière» a décidé de tenter de mettre fin.

Même si elle est météorologue de formation, et donc censée sentir facilement d'où vient le vent, Estelle Bourriez n'a pas échappé à une déferlante de machisme que l'on espérait pourtant révolue. «*Je travaillais à Météo*

- Douze projets répondent aux critères de sélection de Bruxelles Pionnières
- Des projets en cours dans les secteurs :
 - Services à la personne
 - Services aux entreprises
 - Santé
 - Juridique
 - Architecture
 - Industrie du spectacle
 - Artistique ...

© DR



Estelle Bourriez : des femmes motivées pour un projet précis.

France, dans un milieu très masculin. J'adorais ce job et je débordais de projets. Mais dès que je proposais de nouvelles pistes à explorer, ou de nouvelles voies de développement, mon directeur me faisait clairement comprendre que l'essentiel était surtout qu'une femme reste à sa place, explique-t-elle. C'est lorsque j'ai rencontré la présidente d'une association qui aidait les femmes à se lancer en France que j'ai eu le déclic. Elle sortait aussi d'une mauvaise expérience professionnelle, et se disait que les femmes avaient aussi le droit de devenir cheffes d'entreprise. J'ai importé l'initiative à Bruxelles, et voilà... Au début, nous visions les femmes d'une quarantaine d'années avec des enfants à l'école, mais qui avaient néanmoins envie de travailler avec une certaine liberté en autocréant leur emploi.» Et, de fil en aiguille, l'initiative a séduit une autre strate de la pyramide des âges. «Nous recevons maintenant aussi des projets

venant de femmes dans la trentaine, souvent déçues du milieu dans lequel elles ont été salariées. Une constante, par contre, à travers les générations : toutes les femmes qui se tournent vers nous possèdent la fibre entrepreneuriale et sont motivées par un projet bien précis.»

Concrètement, Bruxelles Pionnières joue sur deux tableaux, proposant un double type d'accompagnement.

Après deux ans d'existence, Bruxelles Pionnières a déjà bien marqué son territoire grâce à quelques initiatives devenues concrètes.



© Street-papers.org

Dans de nombreux pays en développement, les investisseurs misent en priorité sur l'entrepreneuriat féminin, notamment via le microcrédit.

Le premier étant destiné aux aspirantes big boss dont l'idée est déjà bien avancée. En proposant donc une aide relativement concrète leur garantissant, par exemple, un hébergement pour installer leurs bureaux, mais aussi le recours à des experts dans différents secteurs ainsi qu'un accompagnement personnel sur-mesure. Par ailleurs, il existe aussi une autre offre davantage liée à l'incubation des produits, dans le cas d'idées ayant encore besoin d'un solide débroussaillage avant d'être mises en pratique. « *Outre une aide très terre-à-terre, notre ASBL permet avant tout aux femmes, à qui l'on a trop souvent dit qu'elles devaient se limiter à des jobs très subalternes, de libérer leur parole. C'est une excellente manière de leur donner confiance* », détaille Estelle Bourriez.

Préjugés

Bien entendu, il ne suffit pas qu'une idée soit portée par une représentante du beau sexe pour qu'elle trouve un écho immédiat. Car si « Bruxelles Pionnières » entend rétablir l'égalité des chances au niveau de l'entrepreneuriat, « *Nous restons bien entendu très regardantes quant à la dimension novatrice de l'initiative, que ce soit dans son idée proprement dite, ou dans les moyens de la commercialiser. Voir les deux, c'est mieux. De même, nous prêtons une attention particulière au potentiel de création d'emplois. Nous ne sommes absolument pas partisanes d'un quelconque système de quotas imposant des femmes à la tête de projets, même si ceux-ci ne sont pas viables. Nous privilégions toujours la qualité à la quantité.* »

Le tout en luttant contre les préjugés, ancrés d'ailleurs jusque chez les femmes elles-mêmes. « *Parfois, comme le disait Orianne Garcia, ce sont elles qui se mettent des freins et se posent trop de questions. Notamment au sujet de l'équation enfants-travail parfois ardue à résoudre. Mais, en général, quand elles nous disent douter de leurs compétences, nous détectons très vite une influence pesante exercée par le milieu familial. Avec le risque que certaines d'entre elles ne se sentent pas soutenues et abandonnent trop vite.* »

À l'heure actuelle, on compte à peine 3% de femmes sur le total des personnes ayant lancé leur propre structure.

Car, au-delà de la volonté de donner des chances égales à chacune et à chacun, préalable absolu à une réelle idée de citoyenneté, les organisations venant en aide aux entrepreneuses en herbe se préparent à effectuer la plus grosse partie de leur travail de persuasion, dans les années à venir, au niveau des mentalités. « *Je suis bien entendu passée moi aussi par ce type de questionnement. Quand j'ai lancé cet incubateur, j'ai inévitablement culpabilisé car je ne pouvais pas, par exemple, aller chercher les enfants juste à l'heure de la fin des cours chaque jour. Mais j'en ai parlé avec eux, et j'ai réalisé qu'ils préféraient une maman épanouie qui*

vienne les chercher un peu plus tard à une mère ponctuelle mais parfois frustrée car inactive. Dans un autre registre, nous sentons aussi souvent une emprise énorme du milieu familial sur les femmes désireuses de se lancer. Notamment chez celles issues de l'immigration. Là, les rôles entre la femme et l'homme sont souvent très marqués, cette dernière ne se posant souvent même pas la question de pouvoir travailler à son propre compte. Alors qu'il faudrait bien entendu les laisser tenter leur chance. »

Aujourd'hui, après deux ans d'existence, « Bruxelles Pionnières » a déjà bien marqué son territoire grâce à quelques initiatives devenues concrètes. Que ce soit dans le secteur de l'aide à la personne, du commerce équitable ou du développement de produits bio. « *Et même si les candidates ne se bousculent pas toujours au portillon, nous sentons une dynamique poindre le bout du nez. D'autant plus qu'avec une femme ministre de l'Emploi en Région de Bruxelles-Capitale, nous bénéficions d'une très bonne oreille et d'un tremplin promotionnel idéal. Le lancement d'entreprises va se conjuguer de plus en plus au féminin dans les années à venir. Ce serait le signe d'une société qui évolue avec son temps en permettant à chacun et chacune de s'émanciper à tous les niveaux.* »



Site web: www.bruxellespionnières.org

La bar-mitzva laïque, un rite de passage à part entière

Le 29 juin 2013, ils étaient 33 jeunes à devenir bnei-mitzva. Depuis sa création, le Centre communautaire laïc juif David Susskind (CCLJ) milite en faveur d'une identité juive laïque. La bar-mitzva* laïque qu'il propose, comme alternative à la cérémonie synagogale, s'inscrit dans cette volonté d'assumer son appartenance au peuple juif en dehors de la religion.

Par Géraldine Kamps
Rédactrice en chef adjointe de « Regards »

9 juillet 1987. David Kronfeld, âgé de 13 ans, devient le premier bar-mitzva du CCLJ. Un choix qui marque la naissance d'une nouvelle tradition avec «*un programme de travail ayant pour centre l'enfant lui-même, dans le but de l'intéresser, dans son langage, au monde, au judaïsme qui est le sien, celui dans lequel il sera appelé à vivre*», peut-on lire à l'époque. Le 29 juin 2013, devant plus de 800 personnes, pas moins de 33 jeunes, filles et garçons, ont franchi cette étape importante de leur vie, les faisant passer de l'adolescence à l'âge adulte. Des enfants juifs, de mère et/ou de père. Est juif celui qui se sent juif et souhaite transmettre cet héritage.

Valeurs universelles

«*La communauté juive de Bruxelles est en grande partie laïque*», souligne Delphine Szwarcburt, responsable du programme de bar-mitzva au CCLJ. «*Son identité juive reste profondément*

ancrée comme une appartenance à un peuple, une histoire, une culture. Elle souhaite donc transmettre ses valeurs aux générations futures afin de perpétuer le judaïsme en dehors de la croyance. Dans la religion juive, le jeune qui atteint la majorité religieuse est censé respecter les commandements de la Torah. «*Nous estimons, nous, qu'à cet âge, les enfants gagnent en maturité et sont prêts à prendre conscience de leurs racines et de la chaîne dans laquelle ils s'inscrivent en tant que Juifs*», poursuit Delphine Szwarcburt.

Âgés de 12 ans pour les filles, 13 ans pour les garçons, les jeunes suivent ensemble un programme d'une année qui leur donne l'occasion d'effectuer des recherches sur leur famille en interviewant leurs grands-parents et en construisant leur arbre généalogique. Ils se plongent aussi dans l'histoire du peuple juif et dans la Torah pour en retirer les valeurs universelles. «*Ce*

n'est pas parce que nous sommes des Juifs laïques que nous devons être ignorants et nous priver de cet héritage, insiste Delphine Szwarcburt. La Torah, texte fondateur du judaïsme et de l'humanité, appartient à tous et pas seulement aux religieux. On peut avoir la connaissance et ne pas forcément adhérer aux idées. La troisième partie du programme consiste en un stage d'une semaine dans une institution communautaire (crèche, home, musée juif...), symbole de la prise de responsabilités auxquelles le jeune devenu «adulte» peut désormais accéder.

Une famille philosophique

Sandrine De Clerck est juive, son mari ne l'est pas. «*Mon père nous a trans-*

mis le judaïsme comme un apprentissage de la liberté et de l'autonomie, à l'image de Moïse qui mène son peuple à travers le désert», confie-t-elle. Après sa fille aînée Charlotte, c'est Julie qui vient de faire sa bat-mitzva, en y affirmant publiquement son judaïsme. «*L'enfant arrive à un moment où il peut s'approprier son histoire et en être fier*», estime Sandrine De Clerck, pour qui la bar-mitzva laïque constitue une quête de sens «fondamentale», très éloignée du rite religieux, mais aussi le choix assumé de rentrer dans ce qu'elle qualifie de «*famille philosophique*» des plus exigeantes.

Liberté de conscience, libre examen, refus de l'autorité rabbinique comme la seule habilitée à délivrer les rites



Une cérémonie laïque privilégiant le sens...

* Équivalent de la fête de la jeunesse laïque, de la communion chez les chrétiens.

de passage sont les maîtres-mots de David Kronfeld, juif laïque, élevé dans un milieu –celui des Lumières juives– qui a toujours su trouver la compatibilité entre le judaïsme et les valeurs de la laïcité, prônant l'humanisme et l'ouverture au monde. Étant marié à une laïque convaincue, la bat-mitzva de leur fille au CCLJ est apparue comme une évidence. «*Nos enfants sont juifs, cette cérémonie était une forme de reconnaissance de la nature de notre foyer, et pour Noa la confirmation de son sentiment d'appartenance à la communauté*», confie-t-il.

1973 - 2013 SUR LA ROUTE D'ALLENDE Portrait du Chili d'aujourd'hui

AU PROGRAMME

>>> 18h00 : Rencontre - DÉBAT SUR LE CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE DU CHILI - « D'HIER À AUJOURD'HUI ».

Avec Pierre Galand, Francisca Medel, Francisco Pérez.
Projection d'une présentation audiovisuelle originale d'Ivan Jara, journaliste chilien.

>>> 19h30 : Vernissage de l'exposition de photos originales « L'EXIL CHILIEN EN BELGIQUE » de Priamo Becerra Amaya.

>>> 20h00 :
CONCERT de Victor Moraga, chanteur chilien.
Soirée festive et démonstration
de tango.

21/09 2013 DÈS 18H00

ENTRÉE GRATUITE
Adresse : Maison du Peuple de Saint-Gilles
Parvis de Saint-Gilles, 37-39, 1060 Saint-Gilles

Née à l'origine de l'injustice dans les milieux religieux qui ne permet pas aux filles de célébrer ce rite de passage, la bar/bat-mizva laïque a aussi été choisie par des enfants de couples mixtes qui se voyaient exclus des synagogues. Le programme, vivement critiqué au départ, s'est au fil des ans imposé comme une institution, prenant une place incontournable dans la communauté juive.

Devant leurs proches et amis, ce 29 juin 2013, les 33 bnei-mitzva ont pris la décision libre et motivée de s'inscrire dans la continuité du judaïsme. Ils ont choisi d'être et de rester juifs, démontrant à certains que la réalité du judaïsme d'aujourd'hui, c'est précisément sa diversité. «*Des études récentes ont révélé que dans les sociétés où il n'y a pas de laïcité juive organisée, l'assimilation de ceux qui ne sont pas croyants se fait en une génération*», relevait Delphine Szwarcburt dans sa présentation. David Kronfeld était seul à passer sa bar-mitzva en 1987. Aujourd'hui, avec sa fille Noa, c'est une nouvelle génération qui prend le flambeau, qui transmet la lumière de la connaissance, en accord avec ses convictions. Une belle façon de boucler la boucle. 

Pour saluer «El Chicho»

Chaotique, un rien bolchevique même, « l'expérience Allende » qui prit fin, voilà 40 ans, dans l'horreur d'un « chili con charniers » ? Il est de bon ton, ici et là, de l'écrire. En feignant d'ignorer les grandes tensions de ces temps-là. Et en piétinant allègrement l'exceptionnelle figure du « camarade président »...

Par Patrice Lestrohan
Journaliste

C'est d'abord affaire d'époques: pas si simple de restituer aujourd'hui, à l'heure de la mondialisation et de la fin des deux «blocs», la formidable ferveur teintée d'angoisse que suscita trois années durant de par le globe «la voie chilienne vers le socialisme». Pas si commode non plus, dans ces conditions, de reproduire la consternation qui saisit ces supporters quand, un autre 11 septembre, de 1973 celui-ci, les soudards du «félomissime» général Pinochet mirent fin, dans le sang et les tortures, à cette espérance. Assiégé, avec une poignée de fidèles, «moins de cinquante civils» selon un survivant, par les chars et les avions de combat dans son palais présidentiel, «El Chicho», l'affectueux sobriquet de Salvador Allende¹, méprisa l'offre de la junte de quitter le pays. Et préféra se donner la mort avec un fusil-mitrailleur d'ailleurs offert par Fidel Castro. Autre temps, autres credo. Un autre monde aussi.

un brutal *Yankee* aux scrupules limités du nom de Richard Nixon, dévot d'un très large anticommunisme. Pour cette raison, il faisait d'ailleurs déverser chaque jour des tonnes de bombes sur un petit pays contrariant, le Nord-Vietnam, lequel, pour son héroïque résistance, s'attirait une sympathie mondiale. Banale désormais dans le continent sud-américain, la démocratie y était plutôt l'exception au milieu de dictatures militaires aidées, jusque dans la formation de leurs tortionnaires, par les mêmes USA. Le monde découvrait que d'énormes entreprises occidentales, «les multinationales», pouvaient se révéler bien plus puissantes que des États pauvres, spoliés de fait de leurs richesses naturelles. Vrai, le «Cuba (dit) libre» du *Lider Maximo* et *Barbudo* Castro, toujours lui, séduisait plus d'un militant des deux hémisphères, mais son régime dictatorial copinait beaucoup avec la glacante URSS...

Un temps que les moins de 30 ans...

Le président des États-Unis n'était pas alors un sémillant «Afro-Américain» pourvue d'une gracieuse épouse, mais

Miracle: là-bas, du côté de Santiago du Chili, un petit homme aux allures de notaire rad-soc', fine moustache et sempiternel blouson, faisait le pari de «l'homme nouveau» par la voie des urnes et le respect des institutions. Cet

1 Diminutif affecté-
tionné à partir de
chico, petit garçon.
Ce surnom familial
du jeune Salvador
fut repris plus tard
par ses partisans.

original cultivait au passage quelques liens, dont ceux du sang, avec le plat pays. Née Gossens, sa mère était la fille d'un immigré belge. L'Université libre de Bruxelles fut la seule au monde à lui accorder la dignité de docteur *honoris causa* et c'est à la RTBF qu'il donna, quelques jours avant sa mort, sa dernière interview. Charmeur, amateur de chemises parisiennes et de compagnies féminines, quatre fois candidat à la présidentielle, Allende, 62 ans à son accession au pouvoir, tenait un peu, on l'a beaucoup dit, du Mitterrand

austral. Moins le cynisme et l'esprit de clan, plus la fidélité de toute une vie à ses convictions de gauche: ce médecin des pauvres avait déjà charge de la Santé dans le gouvernement de Front populaire de 1938.

Une abondante littérature s'est développée au fil des années pour ébrécher, sinon abattre la statue d'Allende: sous des apparences débonnaires de vieux parlementaire, ce fourbe n'aurait cultivé que des rêves de «dictature marxiste». Au mieux, il aurait été



Le 23 août 1973, Allende nomme Pinochet chef des armées. À peine trois semaines plus tard, le second orchestre un coup d'État pour renverser –et tuer– le premier.

irresponsable, sinon manipulé. Héros de la droite intellectuelle française, le défunt Jean-François Revel n'a ainsi pas traité du cas Allende dans son *Comment les démocraties finissent*, mais dans un précédent ouvrage, *La tentation totalitaire!* Ce qui fait au moins bon marché du terrorisme récurrent d'une extrême droite enhardie...

L'avant-veille du putsch, «le camarade président» s'en tenait encore à un projet, tout à fait républicain, de référendum constitutionnel...

Les excès de zèle, les erreurs de jugement de l'hétéroclite «Union populaire» (elle incluait même une fraction de la démocratie chrétienne), les rescapés de «l'expérience Allende» ont eu 40 ans pour les méditer amèrement. Une extrême gauche peu contrôlable dépossédait inutilement de petits propriétaires terriens ou industriels. Aux côtés d'un PC parfois revêche, mais toujours loyal, le propre parti du président, le parti socialiste, lui compliquait la vie de revendications «marxistes-léninistes»: Allende le déplorait encore au matin de sa mort! Associés aux conseils ministériels, les chefs des appareils politiques surenchérisaient à l'envi. Une vaine logomachie gauchiste polluait de louables lois et d'incessantes manifs

effrayaient, ou lassaient, de possibles sympathisants. «1 000 jours de gouvernement, 1 000 jours de conflits», ont soupiré, après-coup, des tenants de «la voie chilienne». Annoncée, programmée, la vague de nationalisations était peut-être aussi prématurée: élu à 36% seulement des suffrages, Allende fut constitutionnellement investi par le Parlement; l'«UP» ne cessa de progresser au fil des scrutins mais, en trois ans, la gauche n'atteint jamais à la majorité des voix. Convaincu de sa mission historique, le «premier travailleur du pays» pécha sans doute lui-même, d'un avis répandu dans ses troupes, par excès de confiance dans ses capacités d'incessant négociateur. Et avec tout le monde, maoïstes comme opposants (plus ou moins) modérés. L'avant-veille du putsch, alors que les chars s'ébranlaient, ou presque, dans les casernes, le «camarade président» s'en tenait encore à un projet, tout à fait républicain, de référendum constitutionnel...

Empenada

C'est qu'on en revient immanquablement là. Toujours plus injurié par d'hystériques médias locaux, le légaliste Allende ne saisit aucun journal, n'embastilla aucun adversaire, ne tracassa aucun parti. Dans un pays où l'immense propriété foncière était la règle, il mit d'abord en œuvre des dispositions, votées, mais jamais appliquées, sous ses prédécesseurs. Contre certains de ses alliés, il fit désarmer des partisans zélés et devant la montée des périls, préféra faire entrer au gouvernement des chefs militaires qu'il s'était d'ailleurs gardé de froisser. Mais



Allende fut le premier président marxiste démocratiquement élu.

© Prensa Latina/AFP

qui, à la seule exception du général Carlo Prats plus tard exécuté à Buenos Aires, étaient sans doute plus sournois qu'ils ne le juraient tous les matins.

Le rapport sénatorial américain de 1976 sur les menées US dans le Chili de «l'expérience» ne fournit pas de preuves concrètes d'une participation au putsch du 11 septembre (3 ou 4 000 morts, sans préjudice de dizaines de milliers d'arrestations sauvages). Il regorge en revanche de détails instructifs sur le pactole qu'en trois ans, Washington consentit en douce aux factieux divers, sans même, parfois, que l'ambassadeur des States en fut

2 Spécialité locale de chausson à la viande. Cité dans le vivant ouvrage de Thomas Huchon, *Salvador Allende, l'enquête intime* (Paris, Eyrolles, 2010).

informé. Aide d'ailleurs accrue en 1972 quand une longue bronca de patrons-routiers tarit l'approvisionnement des villes. Pour la petite histoire, les États-Unis financèrent même une fallacieuse propagande pour aviver les tensions PS-PC! À tout le moins, dès avant l'élection d'Allende et pour conjurer ce péril, l'Oncle Sam prêta secrètement la main, avant de lâcher ces sicaires, à l'assassinat du commandant en chef des armées, le loyaliste général Schneider. Un temps en peine de crédits internationaux, «la voie chilienne» s'ouvrirait sous les meilleurs auspices...

Le «bon roi» français Henri IV n'avait, dit-on, qu'un vœu pour ses sujets: qu'ils puissent chaque dimanche déguster «une poule au pot». Inspiré d'exemples plus démocratiques, Allende voulait, lui, que sa Révolution pacifique ait «la saveur d'une empanada cuite au four»². Dès ses premiers jours, l'Union populaire fit distribuer un demi-litre de lait quotidien à chaque enfant des écoles et des crèches. Diffusé sur une radio peu avant sa mort, le dernier discours du «Chicho» s'adressait «surtout», il tint à le préciser, au-delà de partis un peu Gribouille, «à la modeste femme de notre terre, à la paysanne qui a cru en nous, à la mère de famille qui a su notre préoccupation pour ses enfants». On n'a pas souvenir que Lénine ait eu de ces mots. Ni de ces attentions. Aucun autre «totalitaire» non plus d'ailleurs.

L'aide haïtienne, entre défi et gâchis

Le 12 janvier 2010, tremblement de terre à Port-au-Prince. La mobilisation internationale est immédiate. Les récoltes de fonds privés se mettent en branle dès le lendemain. Le Consortium 1212 (Handicap international, Médecins du monde, Unicef, Caritas, et Oxfam Solidarité) est en première ligne. Il va récolter plus de 20 millions d'euros pour Haïti. À l'heure du bilan, les critiques sont à la hauteur du défi.

Par Olivier Bailly
Journaliste

Un rapport de la FIDH estime, fin 2012, que «les politiques menées jusqu'à présent par les autorités haïtiennes et par les organisations internationales qui sont intervenues massivement en Haïti ont largement échoué.»¹ Le même rapport reconnaît pourtant que «l'afflux exceptionnel de l'aide humanitaire internationale a permis d'éviter le pire et de protéger des milliers de vies humaines» mais le constat d'échec est double: la société haïtienne n'est pas renforcée par l'aide internationale massive. Cette aide est peu coordonnée, en partie mal allouée et enrichit exagérément les intermédiaires de la coopération.

Cela étant, dans le contexte d'un pays marqué par une grande instabilité politique, une pauvreté structurelle et un système clientéliste quasi institutionnalisé, n'en demande-t-on pas trop aux ONG ?

Tout en soulignant les milliers de vies sauvées, la fourniture de services de base à plus d'un million de personnes

et les progrès encourageants en termes de reconstruction, Oxfam reconnaît ainsi que «plus d'un demi-million de gens vivent encore sous des tentes et des bâches; la plupart des Haïtiens n'ont pas accès à l'eau courante, aux toilettes ou à des soins de santé [...].»²

Si l'aide internationale a permis de reloger des centaines de milliers de personnes, de restaurer des systèmes d'eau courante, de scolariser à nouveau des générations entières d'étudiants, le développement n'est pas au rendez-vous, les compétences de la société civile n'ont peu ou pas été renforcées, le changement structurel du pays reste un vœu pieu.

Des coûts fixes très variables

Un rapport interne d'évaluation de l'action d'OCHA (Office for the Coordination of Humanitarian Affairs) conclut à un bilan insatisfaisant de l'intervention, évoquant entre autres des salaires d'expatriés allant jusqu'à

1 «La sécurité humaine en danger», FIDH, 2012.

2 «Haïti: une lente reconstruction après le séisme», OXFAM Solidarité, 12 janv 2012.

32 000 dollars par mois!³ Au niveau financier et toujours selon l'OCHA, les bailleurs avaient au 30 juin 2012 déboursé 2,48 milliards sur 9,9 promis. Côté belge, sur 20,5 millions d'euros récoltés par le Consortium 1212 pour Haïti, les frais administratifs se montent à un peu moins de 380 000 euros. Soit 1,84% de dépenses. C'est très peu. Son président Erik Todts détaille: «*Ce coût correspond à la communication 1212, à la gestion de la comptabilité pendant quelques mois, à l'engagement d'intérimaires pour l'accueil téléphonique, à la coordination de l'opération et à l'envoi des attestations fiscales.*» Une fois que chaque ONG a reçu son dû, elle retranche des fonds récoltés ses coûts administratifs indirects (chauffage, électricité, loyer, etc.) et ses *direct management costs*, le tout pour un montant globalisé de 1,68 millions d'euros (soit 8,33%). Pour quatre ONG, les coûts de gestion varient entre 2,97% (Caritas) et 9,15% (Handicap international). Cette différence s'explique notamment par l'opérationnalisation des actions à partir de la Belgique (ou non).

«C'était leur argent après tout.»

Reste le cas Unicef... Le Comité belge d'Unicef reçoit presque un euro sur deux récolté via le Consortium 1212. Pourquoi? La clé de répartition entre les cinq membres du Consortium 1212 prend comme base les dons reçus durant les trois dernières années par chaque organisation. Dans ce type d'exercice,

Unicef Belgique, avec 10 personnes consacrées au don, sponsoring et partenariats entreprises, est redoutable. Unicef a ponctionné 12,58% de frais de gestion, soit 1,1 million sur les 8,7 récoltés. Cette somme se partage à deux tiers pour Unicef Belgique (713 000 euros) et un tiers pour Unicef international qui retient entre 5 à 7% des dons récoltés. Comment sont justifiés ces frais d'autant plus étonnans qu'aucune action Unicef en Haïti n'est dirigée à partir de la Belgique? Ils ne le sont pas. Ce sont des montants forfaitaires, une sorte de «taxe de passage» indépendante des frais effectivement générés. Cette retenue importante pour des frais non liés aux projets est-elle compatible avec l'éthique affichée par le Consortium 1212? «*Je n'émet pas de jugement de valeur*», avance Erik Todts. «*Il n'y a pas de normes dans le consortium. On peut juste donner des orientations. À chacun de se justifier ses frais.*»

«*N'ayant pas nous-mêmes d'action Sud, nous sommes obligés d'imputer nos frais de suivis et d'évaluation dans les coûts "Nord", là où les autres ONG peuvent les imputer comme des actions menées au Sud*» explique Isabelle Wolff, responsable du Suivi et de la coordination projets internationaux de l'Unicef. Renseignements pris auprès des quatre autres ONG 1212, il n'en est rien: toutes déclarent ces frais dans le volet «*direct management costs*».

En 2005, Unicef Belgique avait récolté 13,56 millions d'euros via l'action «Tsunami 1212». Sur cette



© Robin Utrecht/ANP/AFP

Au-delà de l'aide visible, quid des dépenses invisibles?

somme, près d'1,5 million étaient revenus à Unicef Belgique pour frais administratifs et 780 000 euros à Unicef International (soit 7% forfaitaires sur la somme récoltée diminuée des 10,81% déjà retenu par Unicef Belgique). Sur les deux récoltes Haïti et Tsunami, Unicef Belgique a donc gardé pour son siège 2,2 millions d'euros de dons, l'équivalent de la rémunération totale son personnel pendant un an, charges sociales et pensions incluses. Il ne s'agit donc pas un montant anecdotique pour l'ONG belge des Nations unies.

Ces retenues interpellent d'autant plus qu'une fois l'argent arrivé à Port-au-Prince, impossible de connaître les éventuels frais administratifs à nouveau captés par le bureau local permanent d'Unicef. Malgré de nombreux échanges éta-

³ «Audit of OCHA's management of the Haiti Emergency Relief and Response Fund», OIOS 2 mai 2012.

Haïti : le CAL parie sur le long terme

Au lendemain du tremblement de terre qui a ravagé Haïti en janvier 2010, de nombreuses ONG ont lancé un appel aux dons afin de répondre aux besoins des sinistrés. Laissant aux professionnels de l'urgence le soin de parer au plus pressé, le Centre d'Action Laïque a choisi de faire appel à la solidarité de ses membres et de ses militants pour soutenir un projet ancré dans le long terme. Un choix qui porte déjà ses fruits.

Par Benoît Feyt
Centre d'Action Laïque

Le CAL n'est pas un acteur de coopération au développement. Il n'en a ni la vocation, ni les moyens. Mais, au vu de l'ampleur du drame qui a frappé Haïti, il lui a semblé important de marquer sa solidarité envers sa population, une des plus précarisées de la planète. Pour rappel, la secousse (7,3 sur l'échelle de Richter) qui a fait trembler le pays pendant près d'une minute le 12 janvier 2010 a laissé derrière elle plus de 250 000 morts, 300 000 blessés et plus d'1,2 million de sans-abri. Sur ce champ de ruines, de sang et de larmes, tout était à reconstruire.

Avec les 30 000€ récoltés grâce à la solidarité de ses membres et de ses militants –une somme modeste au vu des millions glanés par certaines ONG– le CAL se devait de soigneusement sélectionner le projet qu'il allait soutenir pour éviter de voir sa contribution s'évaporer dans les méandres de l'aide internationale¹. Il a rapidement été séduit par l'idée d'Emmanuel Éliacin, le président d'une ASBL locale, la Base

des activités sociales, physiques et de loisirs (BASPL). Persuadé que l'avenir de son pays ne pourrait éternellement dépendre de l'aide internationale, «Manno» avait en tête d'organiser plusieurs cycles de formation professionnelle afin d'aider des jeunes à trouver une place sur le marché de l'emploi (informatique, métiers de la construction, restauration). Ce projet qui s'adressait aux 15-30 ans nécessitait un investissement de base de... 30 000€ (achat de matériel, location de locaux, etc.). La fiabilité du partenaire étant établie, le CAL n'a pas hésité longtemps à s'investir à ses côtés. Grâce au soutien d'un acteur de développement expérimenté, l'ONG française Solidarité laïque, une convention fut signée entre les partenaires et le projet put prendre forme en octobre dernier.

Former pour reconstruire

Le programme de formation s'étend sur 4 mois, à raison de 6 jours par semaine. «Les jeunes avec lesquels nous

Près d'une quarantaine de jeunes ont déjà bénéficié du premier cycle de formation.

travaillons doivent, au bout de compte, devenir productifs, utiles à eux-mêmes, à leur famille et à la société», explique Emmanuel Éliacin. «Notre choix se porte sur ceux qui sont en difficulté socio-économique. Nous voulons les former et ensuite les mettre en situation réelle de travail, dans des stages pratiques sur le terrain, de telle sorte qu'à la fin du programme tous ceux qui auront eu la chance de participer à la formation trouveront un emploi dans une entreprise de la place ou créeront leur propre petite entreprise.»

Près d'une quarantaine de jeunes ont déjà bénéficié du premier cycle de formation : 20 personnes dans la construction (carrelage, électricité, plomberie),

11 dans le service traiteur (barman, cuisine et pâtisserie) et 9 dans l'informatique (utilisation des programmes de base et dépannage d'ordinateur).

«Ils ont en général la vingtaine et sont issus de la commune de Delmas, une zone très pauvre située dans la région métropolitaine de Port-au-Prince», explique Emmanuel Éliacin. «La majorité d'entre eux habite toujours dans les camps de réfugiés qui ont vu le jour au lendemain du tremblement de terre. Nous ne pouvons donc leur demander qu'une faible contribution pour suivre la formation, à savoir 100 Gourdes (moins de 2€). Si c'était totalement gratuit, nous ne pourrions gérer la demande.» Le deuxième cycle de formation commencera dans le courant du mois de septembre et devrait se terminer en décembre 2013. Une quarantaine de participants y sont déjà attendus. Nul doute qu'Emmanuel Éliacin les suivra avec la même attention que leurs aînés. ♦



© BASPL

¹ Lire «L'aide haïtienne, entre défi et gâchis», pp. 24-26 de ce numéro.

Croates et Serbes : que la paix de l'UE soit avec eux

Les Croates s'installent, les Serbes se profilent. Que peut attendre l'Europe laïque de ces nouveaux venus ?

Par Pascal Martin
Journaliste

La Serbie a obtenu le 1^{er} mars dernier le statut convoité de candidat à l'adhésion européenne. Bruxelles a voulu ainsi récompenser Belgrade pour ses efforts de conciliation avec son ancienne province du Kosovo devenue indépendante, et pour l'arrestation de Ratko Mladic qui répond aujourd'hui de ses actes devant le Tribunal pénal international (TPI).

«*Il s'agit d'une avancée historique*», confiait au *Monde* un diplomate européen, en rappelant qu'il y a treize ans seulement l'OTAN bombardait la Serbie. Mais son intégration à l'UE est en réalité loin d'être bouclée. L'Europe ne se porte pas bien. Son immobilisme est patent. L'adhésion en juillet dernier d'un vingt-huitième État membre ne s'est pas faite sans grincements de dents. Mais parce qu'il s'agissait de la Croatie, ennemi juré de la Serbie durant les guerres d'ex-Yougoslavie, Belgrade garde intactes ses chances d'adhésion. Le grand élargissement européen initié au lendemain de la Réunification allemande passe par la stabilisation des Balkans. La Croatie catholique fait

désormais partie du jeu. Mais sans la Serbie orthodoxe, chacun sait que la paix ne sera pas crédible.

Sur les plans philosophique et religieux, l'adhésion de la Croatie et la présence de la Serbie dans l'anti-chambre de l'Union ne sont pas anodines. Il y a dix ans, l'arrivée de la Pologne et d'autres États d'Europe centrale et orientale a bousculé un équilibre fragile. C'est alors qu'on se mit à parler des racines chrétiennes de l'Europe dans le préambule de la Constitution. Que l'on vit apparaître une exposition anti-avortement dans les couloirs du Parlement européen, à Strasbourg. Et que le religieux vint s'immiscer davantage dans les dossiers éthiques. La question est donc de savoir aujourd'hui dans quelle mesure la Croatie et la Serbie risquent de desservir à leur tour l'approche laïque de l'Europe.

«Religieuse par nature»

Si l'on en croit le quotidien serbe *Večernje Novosti*, 95% des



© Armend Nimani/AFP

95% des Serbes croient en Dieu. Mais croient-ils à l'Europe ?

Serbes se déclarent croyants, ce qui ferait de la Serbie l'une des nations les plus religieuses au monde. Pour l'Église orthodoxe serbe, la nation serbe est «religieuse par nature». Mais selon l'association Athées de Serbie, le nombre d'athées serait en réalité beaucoup plus important : «*Entre 15 et 20% de nos citoyens ne sont pas religieux*». Le ministre serbe de la Diaspora et de la Religion Srđan Srećković affirme pour sa part que l'Église et l'État sont et resteront séparés. Mais, précise-t-il, «*pour les Serbes, l'identité nationale et religieuse est une seule et même chose*». Ça promet. L'identité serbe est en effet fondée sur le christianisme orthodoxe et sur l'Église qui porte son étendard. Car celle-ci s'est activée très tôt à préserver l'identité nationale serbe. D'où la conviction, chez les nationalistes, qu'il faut être orthodoxe pour être serbe. Derrière

cet a priori se cache une réalité historique toujours présente. Après le Grand Schisme d'Orient de 1054, les Slaves du Sud qui vivaient dans la sphère d'influence de Constantinople sont devenus orthodoxes, les autres restant catholiques et proches de Rome. De ce fait, certains considèrent que la principale différence entre Serbes et Croates est d'abord une affaire de religion –les premiers étant orthodoxes, les seconds catholiques– plutôt que d'ethnicité.

L'ombre de Franjo Tuđman

Côté croate, le dernier recensement en date (2001) a estimé que 87,8 des habitants étaient catholiques, les autres étant orthodoxes (4,4%), musulmans (1,3%), protestants (0,3%), juifs (quelques milliers), divers (1%). Les non-croyants et agnostiques totalisaient 5,2% de la population.

Un œil dans le rétroviseur nous rappelle que l'Église catholique croate s'est engagée lourdement en politique aux côtés du HDZ, la formation nationaliste créée en 1989 par l'ancien partisan communiste Franjo Tuđman. Ces liens étroits ont perduré durant deux décennies et lui ont permis d'obtenir des cours d'instruction religieuse dans les écoles publiques mais pas l'interdiction de l'avortement, du travail dominical ou de l'accès à la procréation médicalement assistée pour les femmes célibataires. Depuis, l'Église catholique a pris ses distances vis-à-vis d'un HDZ jugé corrompu et scandaleux en ordonnant à tous les prêtres de Croatie « *de ne pas utiliser les lieux de culte au profit des partis politiques* ».

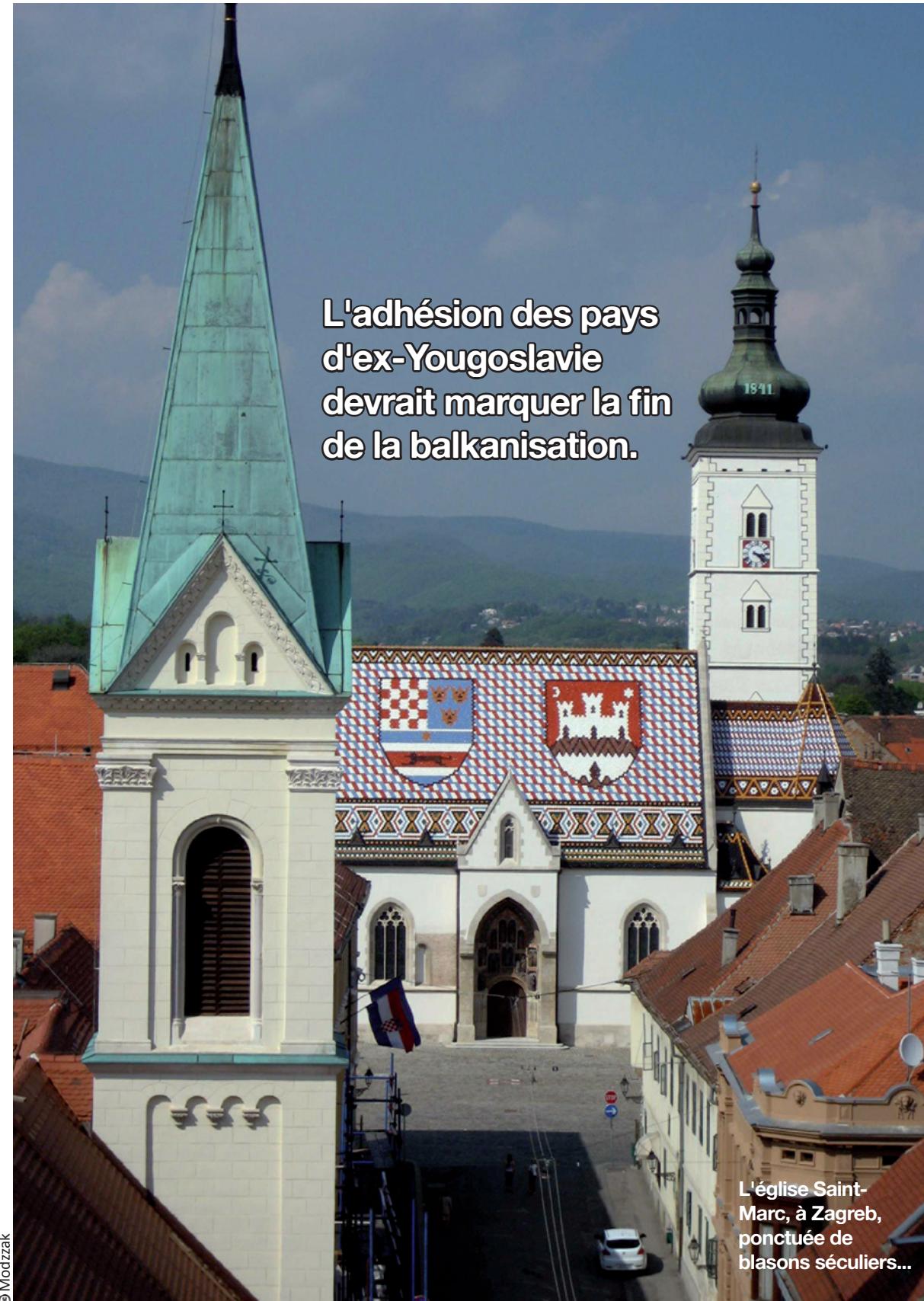
«Nous appelons le reste du peuple serbe à considérer le Kosovo et la Métochie toujours et pour toujours, comme sa terre».

Et l'éthique ? L'avortement est légal sur simple demande en Serbie et durant les dix premières semaines en Croatie –des héritages de la période communiste. Mais en Serbie comme en Croatie, l'euthanasie est punie au même titre qu'un homicide. En Serbie, le mariage entre personnes du même sexe fait l'objet d'une impossibilité constitutionnelle. En 2012, la Gay Pride prévue à Belgrade a été annulée : des groupes extrémistes menaçaient d'organiser des contre-

manifestations. En Croatie, la polémique française sur le « Mariage pour tous » a fait des émules au cours des derniers mois. Un collectif catholique a réuni quelque 750 000 signatures (sur 4,4 millions d'habitants !) pour définir le mariage comme « *l'union entre un homme et une femme* » dans la Constitution. C'est bien sur le terrain des valeurs traditionnelles qu'il faut désormais attendre les catholiques croates.

Quant à l'Église orthodoxe, elle n'a pas dit adieu à la politique. En avril, le patriarche de Serbie Irénée et le Saint-Synode de l'Église orthodoxe serbe ont lancé un appel au président Tomislav Nikolic et aux parlementaires pour qu'ils renoncent à signer l'accord avec Priština, paraphé à Bruxelles. Ils ont engagé « *le reste du peuple serbe à considérer le Kosovo et la Métochie (NDLR : la moitié Sud-Ouest du Kosovo), toujours et pour toujours, comme sa terre* »... Avant de poursuivre, plus pacifiquement : « *Sans nier pour autant, en aucune façon, le fait que c'est également la terre de ces Albanais qui y vivent depuis des siècles ensemble avec les Serbes.* »

L'adhésion des pays d'ex-Yougoslavie devrait marquer la fin de la balkanisation.



Citoyenneté, quand la cité décide

Regarder, écouter, comprendre et parler:
la citoyenneté résumée en quatre verbes règle son
compte aux trois singes de la sagesse orientale.
Si trop souvent l'appel aux citoyens est précédé
du cri «Aux armes!», le renoncement d'une grande
partie de la population à jouer un rôle dans son
propre devenir a de quoi inquiéter.



Citoyenneté, quand la cité décide

Regarder, écouter, comprendre et parler : la citoyenneté résumée en quatre verbes règle son compte aux trois singes de la sagesse orientale. Si trop souvent l'appel aux citoyens est précédé du cri « Aux armes ! », le renoncement d'une grande partie de la population à jouer un rôle dans son propre devenir a de quoi inquiéter.

Point n'est besoin de faire la guerre pour nourrir le progrès de la société. Il suffit d'un peu de... citoyenneté.

Ah, ce mot ! Qui dit tout et ne dit rien ! Galvaudé alors qu'il devrait galvaniser ! On y lit « droits » sans vouloir y lire « devoirs ». On y entend « démocratie » en oubliant « vote ». On y cherche « participation » en écartant « responsabilité ». On y habille le gris de vert. Un vrai fourre-tout ! Et dire qu'on voudrait enseigner la citoyenneté à l'école ! Par où commencer ?

Trop noir, ce tableau ? C'est qu'en cette « année européenne des citoyens » (ah bon ?), on ne voit pas venir grand-chose. Vous me mettrez 100 grammes de citoyenneté. Il y en a un peu plus, je vous le laisse ? Bienvenue au pays des citoyens, celui de tous ceux dont le nom est personne.

Yves Kengen
Rédacteur en chef

Aux urnes, citoyens ! Un nouveau roi est appelé à régner

L'étrange raccourci qui nous sert de titre illustre bien la diversité de la perception de l'appartenance citoyenne. Le fait d'en voir abdiquer l'un et d'introniser l'autre quelques heures avant le feu d'artifice, ne serait que de la poudre aux yeux destinée à éblouir le bon peuple, le poussant à se croire un groupe homogène de citoyens d'un royaume ?

Par Jean De Bruecker
Centre d'Action Laïque

Et si la vraie manifestation de leur implication dans la vie de la cité ne se concrétisait que dans quelques mois lors du passage gagné, il fut un temps, de haute lutte et malheureusement vécu de plus en plus aujourd'hui comme une contrainte du processus démocratique, à savoir les élections.

Comme le soulignait Condorcet : « On ne naît pas citoyen, on le devient par l'instruction. »

Mais en la matière, il faut déplorer que si le sondage est universel, les sondés ne sont pas égaux devant le vote, devant le choix ; certes une voix vaut une voix mais l'accès à l'information à la fois globalisée, compactée, amalgamée, relative à la

vie de la cité échappe souvent aux citoyens. De plus, une citoyenneté effective supposerait que l'implication dans la vie de la cité ne s'arrête pas une fois les isoloirs rangés dans une arrière-cour de bâtiments communaux.

Mais le métier de citoyen n'est pas chose aisée, occupation oisive. Comme le soulignait Condorcet : « *On ne naît pas citoyen, on le devient par l'instruction.* » Ou plus exactement l'état de citoyen est un fait dont la concrétisation nécessite un investissement. Les facettes de l'implication citoyenne sont multiples, du comité de quartier aux causes planétaires, chacun peut définir son champ, ses champs de préoccupations et d'actions.

Une même personne peut revendiquer des strates citoyennes multiples et être reconnue en tant que

telle par ses pairs. Dépasser l'intérêt particulier pour épouser une cause partagée par un plus grand nombre, s'y impliquer, faire d'une addition d'habitants un ensemble de citoyens, tel est bien l'enjeu. Entre civisme et convivialité, entre devoir et plaisir, un parfum d'humanité, un avenir à partager, une histoire à se rappeler, un espace à traverser, la citoyenneté est multiforme.

Café-concert

Au niveau du vocabulaire, la citoyenneté a aujourd'hui le vent en poupe. Des cafés, aux concerts, aux spectacles en tout genre, on fait beaucoup dans le citoyen. Même les entreprises ont emboité le pas: on fait du business citoyen, du commerce équitable. Citoyen de sa rue, de son quartier, de sa région, de son pays, de son sous-conti-

ment voire du monde, on est toujours citoyen de quelque part. On aurait pu imaginer à tort que la mondialisation, la communication planétaire, la circulation des personnes, des services et des biens seraient venues renforcer l'aspiration universelle du citoyen le faisant dépasser, comme l'écrivait le grand Victor, la fraternité humaine pour rejoindre la solidarité universelle.

Il n'en est rien; les tsunamis monétaires, les réelles tornades climatiques, les séismes révolutionnaires, les tempêtes de répression, la dualisation globale et de proximité ne sont pas de nature à faire progresser le vivre ensemble pour atteindre le construire ensemble. Et pourtant il convient de construire patiemment le tissu social, être capable de dégager des réponses d'intérêt général.

Les grandes mobilisations sociales ont du plomb dans l'aile et de la privatisation dans l'air, la jeunesse semble se détourner des militanismes engagés de défense citoyenne classique et privilégier la pulsion, l'indignation, l'émotionnel mais surtout être soucieuse d'indépendance par crainte d'enfermement doctrinaire, fussent-ils progressistes.

Art social

La citoyenneté étant faite de droits et de devoirs, comme le soulignent David Yansenne et Roland Thiébault dans une interview constitutive du présent dossier, il faut réussir le difficile équilibre entre l'intérêt général et l'intérêt particulier ou les deux faces du même citoyen.

Précisons enfin que nationalité et citoyenneté ne se superposent pas. Pour être citoyen, on pourrait même affirmer que la nationalité n'est ni une condition nécessaire, ni une condition suffisante. La nationalité est un déterminisme géographico-historique dont on hérite à la naissance ou un titre qui vous est octroyé après avoir montré des gages de stabilité et d'implication dans le circuit économique. La citoyenneté trouve, elle, son fondement dans un fait social et culturel d'attachement, dans une solidarité effective d'existence, d'intérêts et de sentiments partagés et dans une réciprocité de droits et de devoirs.

Le défi est d'être capable de fabriquer du commun; cet art social doit permettre de faire dialoguer les différences, de traduire le langage des uns dans la langue des autres. 



Démocratie participative : l'irrésistible émergence du pouvoir citoyen

En une génération et autant d'années d'interrogation sur le devenir de nos vieilles démocraties, c'est à une véritable inversion des polarités que l'on semble assister dans notre organisation sociétale à l'échelle planétaire. Comment réenchanter la vie publique en ces temps d'insuffisance utopique ?

Par Jacky Degueldre
Centre d'Action Laïque

À terme, c'en est fini ou presque, dirait-on, du *top-bottom* décisionnel, instrument usé des hiérarchies politiques et économiques, comme de la gouvernance managériale des affaires de la Cité par des élus et technocrates autant déconnectés du réel que fort peu visionnaires. L'autre option, c'est le *bottom-up* et la citoyenneté engagée ! Désormais, la mobilisation (re)vient d'en bas et du peuple des citoyens, incité par les plus actifs ou actives de ses membres à reprendre en force le pouvoir sur tout ce qui conditionne son existence.

Le raccourci historique est saisissant. Voilà une vingtaine d'années, lors du sommet de la Terre en 1992, à Rio de Janeiro, 173 chefs d'État adoptent solennellement l'Agenda 21, un plan d'action pour le XXI^e siècle, traitant de questions aussi diverses que la pauvreté, la santé, le logement ou la pollution. Et censé favoriser l'application de principes universels de développement durable au niveau des collectivités territoriales. «*À partir d'un mécanisme de*

consultation de la population», précise d'autorité le chapitre 28, consacré dans la déclaration de Rio aux initiatives des collectivités locales. Les collectivités territoriales «*jouent, au niveau administratif le plus proche de la population, un rôle essentiel dans l'éducation, la mobilisation et la prise en compte des vues du public en faveur d'un développement durable*».

Le pouvoir citoyen fleurit à travers le monde comme jamais auparavant.

Une génération plus tard, c'est du Brésil encore que se lève le vent de la solidarité, mobilisant dans les rues des millions de citoyens en lutte contre la corruption. Et d'une manière qui, cette fois, n'est en rien contrôlée ou pilotée ni par les puissants de ce monde ni par les autorités locales. Car le pouvoir s'exerce désormais d'une autre façon, à un autre niveau. Il n'est plus question, comme en



corollaire, de la prise en compte éventuelle des «vues du public», mais bien du respect de la volonté publique souveraine. «Le pouvoir citoyen devient mondial». «*Le pouvoir citoyen fleurit à travers le monde comme jamais auparavant*», peut s'enorgueillir par mail la communauté internationale Avaaz¹.

Ce nouveau mouvement citoyen, d'une ampleur sans précédent –il comptabilise sur son site en quatorze langues quelque 25 millions de membres dans le monde, en six années d'existence à peine–, a véritablement propulsé à la une des journaux de son pays un simple étudiant brésilien de 22 ans et sa pétition sur Internet. Source d'une énorme mobilisation en ligne après quelques minutes seulement, celle-ci a

finalement obligé le Congrès brésilien à enterrer le projet de loi qui l'avait motivée.

Des mouvements qui façonnent le monde

Outre son vecteur privilégié qu'est Internet, l'autre caractéristique d'une action collective comme celle d'Avaaz est la présence de ses membres «*au cœur des plus grands mouvements de réforme qu'a connus le Brésil en vingt ans*». Et plus généralement, renchérit l'organisation, «*sur le terrain, au cœur des mouvements qui façonnent le monde*», à partir de la société civile bien sûr.

¹ Cf. Avaaz
Agir sur le terrain, localement, dans
sur <http://fr.wikipedia.org>.

local et stratégique, global donc, telle est bien la marque de fabrique commune de ces mouvements citoyens participatifs, qui entendent exercer tous azimuts les libertés fondamentales –à commencer par s'exprimer et être informé–, mais aussi pratiquer de facto l'égalité entre tous et sur tous les plans, que ce soit en matière de justice sociale ou d'accès aux soins, au logement, à l'enseignement, à la culture, à un environnement préservé... Une attitude activiste, foncièrement émancipatrice, et un changement radical de paradigme social qui correspondent bien à la situation évoquée par le penseur Raoul Vaneigem dans *Nous qui désirons sans fin* (1996): «*Nous sommes les enfants d'un monde dévasté, qui s'essaient à renaître dans un monde à créer. Apprendre à devenir humain est la seule radicalité.*»

Dans une démarche idéologique parfois teintée d'un réel «*citoyennisme*» critique, généralement progressiste et volontiers altermondialiste, ces mouvements d'implantation d'abord locale s'essaient tous à réinventer en circuits courts et en boucles logiques, en un incessant feed-back participatif, le processus de décision démocratique, de répartition égalitaire des pouvoirs et d'exercice partagé des responsabilités sociales.

Des modèles anglo-saxons émergents comme l'*openDemocracy*, (organisant la transparence, le partage et l'exploitation collaborative des données publiques par le monde associatif), les Citizens for Change américains, les très populaires Transition Initiatives², d'inspiration britannique

et environnementaliste, la communauté virtuelle des jeunes Edgeryders européens à l'avant-garde des expériences politiques participatives, ou encore les cercles citoyens chez nous, s'appuient sur des concepts systémiques tels que la sociocratie ou l'holocratie, modes de gouvernance par l'auto-organisation, la coresponsabilisation et l'intelligence collective.

Démocratie liquide et cyberdémocratie ?

Un brin plus technique encore, le curieux concept de «démocratie liquide» désigne ces nouvelles plateformes web, de création naturellement *open source*, qui ont pour but de fluidifier numériquement l'écho des processus décisionnels, d'implémenter ainsi la démocratie participative dans toute forme d'organisation et d'y assurer la transparence des décisions collégiales qui en résultent. Un premier pas, peut-être, vers cette cyberdémocratie délibérative et participative que certains imaginent déjà mais que beaucoup redoutent. Celle où les citoyens connectés –en Belgique, 27% ne le sont toujours pas– pourront pénétrer interactivement la réalité des hémicycles parlementaires, dialoguer en direct avec leurs représentants élus et influencer immédiatement leurs choix, comme dans la plus banale télé-réalité, voire contrecarrer utilement les consignes de vote partisanes, par un simple vote digital. Valorisant ainsi leur engagement citoyen et réalisant enfin leur idéal d'*empowerment*, pour ne pas dire de (re)prise de pouvoir: la réhabilitation démocratique du pouvoir individuel au cœur du pouvoir collectif. 

² Les Transition Initiatives, «*scalable microcosms of hope*», se comptent par centaines dans les localités du Royaume-Uni; elles se fondent sur l'idée de résilience collective des communautés locales et sur une approche évolutive du développement humain durable.

Éducation à la citoyenneté: la «like» attitude

2013, année européenne de la citoyenneté. Mais pour qui? Désabusés, perplexes par rapport à leur avenir, les jeunes ont-ils encore envie de devenir des citoyens impliqués?

Par Agnès Philippart
Directrice de la Confédération Parascolaire

Fini la génération Y et sa bof attitude, voici venir la génération C comme communication, collaboration, connexion et créativité. Nés après 1990, ces jeunes qui abordent le monde du travail sont surinformés sur la société dans laquelle ils vivent. Ils savent tout des chiffres du chômage et de la compétition. Enjeux économiques, sociaux, environnementaux ou géopolitiques, rien ne leur échappe, les plongeant dans un abîme de réflexion. C'est peut-être pour cela qu'ils sont aussi les premiers lecteurs du manifeste de Stéphane Hessel *Indignez-vous!*. Et s'ils privilégient l'action, c'est dans l'instant. Signature de pétitions, participation à des flash-mobs, vidéos d'opinion, commentaires en ligne, tout les mobilise du moment qu'ils peuvent le partager sur la blogosphère et faire entendre leur voix. Qui sont-ils vraiment et qu'est-ce que la citoyenneté pour eux?

Jeunes au bord de la crise de nerf

Alors que le nombre de personnes très qualifiées a presque doublé en 30 ans, passant de 25,1% à 42,4% des 25-29

¹ Eurostat, 2012a.

² Eurostat : 2.3.7.2-r1943-2013-06-14 (PROD) –14 juin 2013.



La Confédération Parascolaire est une organisation de jeunesse spécialisée dans l'éducation à la citoyenneté des 6-30 ans, constitutive du CAL. Elle a récemment organisé un colloque au Parlement bruxellois sur ce thème et a développé avec son équipe une méthode en 8 points pour amener les jeunes à une citoyenneté critique et solidaire.

3 Flash Eurobarometer 375.

ticulturel de notre pays les pousse à se questionner davantage. Sont-ils Belges ou Européens ? Citoyens de leur commune ou du monde ? Francophones, néerlandophones ou *half en half*? Ou bien encore, les distingue-t-on par leur religion, leur appartenance ethnique, les rendant prisonniers d'une étiquette dans laquelle ils ne se reconnaissent pas fatidiquement ?

Dès lors qu'ils sont connectés davantage, une autre influence se fait sentir. Désaffectant la TV et la presse au profit d'internet, ils sont aussi mieux informés et en contact avec un grand nombre de personnes au-delà de leur sphère familiale et amicale. Sur le net, ils échangent avec des centaines de «friends» Facebook, confrontent leurs idées avec des inconnus sur des sites sociaux, s'apostrophent à coup de vidéos dialoguant avec une multitude de gens et de cultures différents. En ce sens, ils sont bien mieux insérés dans la société que leurs aînés. Ils savent ce

qui s'y passe heure par heure et ne sont pas figés éternellement dans les mêmes centres d'intérêt. Ils sont curieux et cliquent volontiers sur des liens postés par d'autres, apprenant sans cesse.

Action !

Animés d'une forte envie d'échapper à la crise et élevés par des parents post-Mai 68, ils privilégient le festif. Du coup, leur engagement citoyen est différent. Spectateurs de la faillite de l'économie mondialisée, ils revendentiquent une autonomie de pensée et sont rétifs à toute forme d'engagement conventionnel. Ils n'adhèrent plus à un parti politique ou à un syndicat, mais se mobilisent pour des actions ponctuelles surfant sur l'émotionnel et l'indignation.

Persuadés que voter³ ne sert à rien, ils veulent expérimenter une démocratie directe. En étant des milliers à signer une pétition, des centaines à se rejoindre dans une manifestation, en devenant des «reporters-citoyens» ou en dévoilant des informations

sur le net, ils recréent ensemble du sens et font émerger une société où les États et les multinationales n'ont plus le monopole de la décision, pas plus que les écoles et les organisations de jeunesse n'ont le monopole de l'éducation à la citoyenneté. Le combat pour les informer et les motiver se déroule désormais également sur le net. À vos souris !



Nationalité et citoyenneté : le cas de la citoyenneté politique

NDLR : Faut-il avoir la nationalité du pays où l'on vit pour être «citoyen» ? Si l'on prend comme critère la «participation citoyenne» que représente le vote, la réponse est oui. Mais les choses sont plus nuancées...¹

Par Jean-Michel Lafleur
Chercheur qualifié du FRS-FNRS attaché à l'Université de Liège²

Parmi les nombreux droits et devoirs s'imposant aux nouveaux Belges par le fait de l'obtention de la nationalité, l'obligation de vote est incontestablement celle qui préoccupe le plus les partis politiques. En effet, de nombreuses recherches en sociologie politique ont démontré à quel point l'arrivée de nouveaux électeurs belges d'origine étrangère parmi l'électorat a non seulement modifié les équilibres électoraux dans les grandes villes du pays (et Bruxelles en particulier) mais a également bouleversé les stratégies électorales des partis politiques. À l'heure où la réforme du Code de la nationalité impose une série de conditions supplémentaires et allonge les délais de résidence à respecter en vue de l'obtention de la nationalité, comment ces changements peuvent-ils affecter la capacité des nouveaux Belges à exercer leur citoyenneté pleine et entière ?

Le code de la nationalité crée des nationaux, pas des citoyens

Après la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à la fin du XX^e siècle, les conditions d'accès à la qualité d'électeur en Belgique étaient assez simples : tout adulte belge résidant sur le territoire national était soumis à l'obligation de vote. Selon cette règle, les nouveaux Belges passaient sans transition du statut de résident n'ayant aucun droit de vote en Belgique à celui de citoyen belge obligé de voter. [...]

Depuis la fin du siècle dernier, cette situation est sensiblement modifiée. L'accès à la citoyenneté politique en Belgique est en effet plus diversifié depuis l'octroi du droit de vote aux élections communales et européennes aux ressortissants de l'Union européenne vivant en Belgique et l'octroi du droit de vote aux seules élections communales aux ressortissants

¹ Texte repris de la revue *Migrations Magazine*, avec l'aimable autorisation de l'auteur et de l'éditeur.

² Jean-Michel Lafleur est chercheur qualifié du FRS-FNRS attaché au Centre d'études de l'ethnicité et des migrations de l'Université de Liège. Il est l'auteur d'un ouvrage sur la participation politique des migrants dans leur pays d'origine : *Trans-national Politics and the State. The External Voting Rights of Diasporas*, Abingdon, Routledge, 2013.

extra-communautaires établis en Belgique. Ces réformes ont rompu le lien traditionnel entre la possession de la nationalité belge d'une part, et l'exercice de la citoyenneté politique en Belgique d'autre part. Même si cela n'était pas l'intention explicite du législateur, l'extension du droit de vote aux élections communales aux étrangers a eu pour conséquence de créer un statut de quasi-citoyenneté dont peuvent jouir les étrangers avant d'opter pour la nationalité belge s'ils le souhaitent. Cette vision linéaire de l'exercice de la citoyenneté politique –selon laquelle l'étranger serait d'abord électeur au niveau local avant de devenir un électeur belge de plein droit avec l'acquisition de la nationalité– ne se matérialise

toutefois pas dans la réalité. D'une part, le taux de participation des électeurs étrangers aux élections communales est assez faible. [...] D'autre part, les partis politiques n'ont montré que peu d'intérêt pour l'inscription d'électeurs étrangers aux scrutins de 2006 et 2012. Ils préfèrent, dans leur ensemble, se concentrer sur l'électorat belge d'origine étrangère en privilégiant, comme stratégie électorale pour capter ce vote, l'intégration de candidats de différentes origines sur leurs listes électorales. Avec la réforme du code de la nationalité, il est dès lors légitime de s'interroger sur les conditions qui permettraient à ce parcours progressif vers la citoyenneté politique pleine et entière de se mettre en place.



Deux pistes pour stimuler la citoyenneté des candidats à la nationalité belge

Depuis plusieurs mois, le principe de la création d'un parcours d'intégration pour les nouveaux migrants extra-communautaires en Belgique francophone semble acquis. En Wallonie et à Bruxelles, ce parcours aura une dimension d'éducation à la citoyenneté dans laquelle les migrants pourront se familiariser aux droits et devoirs en vigueur en Belgique mais également aux institutions régissant le pays. Avec la réforme du Code de la nationalité, ces cours sont susceptibles d'intéresser un grand nombre de nouveaux migrants dans la mesure où ils sont l'une des conditions à respecter pour accéder à la nationalité belge par déclaration après cinq ans de résidence. Le parcours d'intégration présente donc une chance véritable d'attirer l'attention de futurs citoyens belges sur le rôle central des élections dans le fonctionnement démocratique de la société belge.

Ce parcours devrait toutefois insister sur la participation des nouveaux migrants à la politique locale de leur commune de résidence comme première étape vers la citoyenneté pleine et entière qui découlera de leur acquisition de la nationalité après plusieurs années de résidence. La participation politique locale, par la proximité des enjeux, semble le meilleur échelon pour se familiariser au système politique belge. Il s'agit cependant de constater qu'aujourd'hui, de nombreuses communes belges peinent à convaincre les étrangers européens et non européens de l'importance du scrutin communal.

À titre d'exemple, Anvers et Bruxelles-ville n'ont enregistré qu'environ 11% des électeurs européens établis sur leur territoire mais Liège et Charleroi ont chacune fait deux fois mieux.

La seconde piste pour encourager la citoyenneté des nouveaux Belges consiste donc à améliorer les campagnes de sensibilisation et d'enregistrement des électeurs étrangers dont la qualité et l'ampleur varient sensiblement d'une commune à l'autre. À cette fin, une collaboration plus étroite entre les instances communales et le monde associatif immigré doit aussi être établie afin de maximiser l'impact de ces campagnes. De même, il conviendrait que le législateur autorise l'inscription des électeurs étrangers sur base continue et non durant une période de quelques mois précédant les élections.

En conclusion, durant les débats sur la réforme du Code de la nationalité, la classe politique belge a exprimé le souhait d'instaurer l'intégration sociale des immigrés –un concept vaguement défini– comme condition préalable à l'acquisition de la nationalité. Cette condition représente toutefois une opportunité de familiariser de futurs Belges au fonctionnement démocratique du pays par le biais des parcours d'intégration. Ces nouveaux outils ne doivent toutefois pas nous faire oublier que le meilleur outil pour intéresser les futurs belges à la chose politique est de favoriser leur participation au niveau local et, qu'à ce niveau, un certain nombre d'efforts doivent encore être fournis de la part des autorités afin de faire du droit de vote des étrangers une étape vers la citoyenneté belge pleine et entière.

L'entreprise citoyenne : une coupable ambiguïté

Il n'y a pas d'entreprise citoyenne. L'entreprise ne pense pas, ne parle pas, n'agit pas, ne prend pas de décisions et ne connaît aucun système de valeurs auquel elle serait censée se référer dans ses actes. L'entreprise n'est pas un organe vivant autonome. Elle n'est jamais que le reflet des hommes et des femmes qui la composent.

Par Philippe Delstanche

Enseignant et formateur en management, marketing et communication

Contrairement à la représentation qu'on en fait généralement, l'entreprise est un objet inerte dénué d'existence propre et sans état d'âme, elle n'en a pas. On ne peut donc rien lui reprocher, elle n'existe pas en tant que telle. On ne peut donc raisonnablement pas demander à une entreprise d'être sociale, morale, citoyenne ou respectueuse de l'environnement.

Le monde actuel s'obstine à vouloir considérer les entreprises comme des êtres vivants dotés de conscience.

Cependant, le monde actuel, celui dans lequel nous vivons, cette société qui a élevé au rang de valeurs supérieures l'argent, le pouvoir, le confort et la consommation, s'obstine à vouloir considérer les entreprises comme des êtres vivants dotés de conscience capables de porter haut les valeurs

qu'il a identifiées comme essentielles à la survie de l'humanité.

Nullement à l'abri de ses contradictions, cette société, sous l'impulsion généreuse passagère de quelques «bonnes consciences», se plaît à reporter sur les entreprises, ces êtres immatériels qu'elle a artificiellement fabriqués en pseudo-êtres vivants, la responsabilité de la dégradation constatée de l'état de notre planète. Cette société s'étonne de la difficulté de ces monstres qu'elle a créés à endosser ces responsabilités. Un être inanimé restera inanimé, qu'on le veuille ou non.

Être ce qu'on dit qu'on est

C'est dans cette ambiguïté coupable que se pose régulièrement la question de savoir s'il existe des entreprises citoyennes. Nous avons oublié l'essentiel. C'est l'homme qui fait la société et qui crée les artefacts qui la constituent et la structurent, telles les entreprises et les organisations. Alors, posons-nous la bonne question: pourquoi les hommes qui décident de la destinée des

entreprises ont-ils cette extraordinaire capacité ambivalente de se comporter différemment lorsqu'ils agissent en leur qualité de responsable d'entreprise et en leur qualité de citoyen?

Avant de nous demander si les entreprises devraient adopter un comportement citoyen, ne devrions-nous pas nous interroger sur le moyen de redevenir conséquents dans nos comportements?

Seules deux questions fondamentales doivent être posées. La première est très simple: «Dans quel monde je souhaite vivre et surtout, dans quel monde je souhaite que mes enfants puissent vivre demain?» La plupart des personnes interrogées à ce propos, toutes catégories sociales et âges confondus, répondent qu'elles souhaitent un monde de paix, dans lequel chacun peut s'épanouir harmonieusement en fonction de

ses caractéristiques propres, etc. Quel beau et noble programme!

La seconde question pose davantage de difficulté aux répondants: «Vous, personnellement, que comptez-vous faire pour que ce monde que vous souhaitez se réalise?» Le problème majeur ici, c'est l'engagement que l'on prend par sa réponse. Est-on prêt à s'engager? D'aller au-delà des principes pour les traduire dans les actes?

Si nous voulons être fidèles aux réponses que nous donnerons à ces deux questions, nous aurons l'obligation de nous y conformer, en toutes circonstances et non pas changeant de profil en fonction d'intérêts divergents. Nous serons contraints d'agir de manière cohérente et responsable vis-à-vis de nos propres engagements. 

Notre illustratrice de ce mois s'appelle Stéphanie Pareit

Née en 1974, cette artiste nivelloise a fait ses armes à la rude école de la publicité, après avoir visité les quatre coins du monde en tant qu'hôtesse de l'air. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir les pieds bien sur terre dès lors qu'il s'agit d'explorer les matières et les couleurs. Stéphanie peint depuis l'âge de 15 ans; une passion qu'elle entretient en s'intéressant à différentes techniques:



l'acrylique, l'écoline, l'huile, le pastel, l'encre de chine et la mine de plomb. Dans son souci d'élargir le spectre des textures, elle incorpore à ses peintures différentes substances comme le sable par exemple. Et n'hésite pas à marier plusieurs techniques en une même œuvre. Stéphanie a exposé à Etterbeek avec Peter Permeke, à l'abbaye de Forêt et au beffroi de Namur via le programme ReForm et au centre culturel de Genappe. Si la peinture reste le cœur de son travail, elle apprécie les défis comme la création de décors, les illustrations pour enfants ou les travaux à la demande. Comme ce numéro d'*Espace de Libertés*, pour lequel Stéphanie a marié montage photo et croquis retravaillés sur Photoshop, avant d'être terminés au pastel à l'huile. (yk)



Infos: <http://stephaniepareit.wordpress.com>

J'ai rencontré l'entreprise citoyenne

La réflexion de Philippe Delstanche, pour qui l'entreprise ne saurait être citoyenne car seuls les gens qui la font ont la capacité de l'être, pour pertinente qu'elle soit, pourrait nous faire croire que le concept d'entreprise citoyenne est nul et non avenu. Toutefois, il faut pondérer cette conclusion hâtive.

Par Yves Kengen
Rédacteur en chef

Des exemples existent d'entreprises dont la citoyenneté constitue le moteur: citons par exemple New B, la nouvelle banque coopérative belge fondée sur le socle du Réseau financement alternatif ; les coopératives C-Populaire, ressuscitant les maisons du peuple; la banque Triodos, fondée par le mouvement anthroposophe, qui n'investit que dans des projets éthiques et de développement humain; la coopérative Coprosain, qui favorise l'agriculture paysanne et les produits de qualité. Au niveau international, la banque Grameen, créée en 1979 au Bangladesh par Muhammad Yunus, a popularisé le microcrédit pour aider les candidates artisanes et paysannes à lancer leur propre affaire et échapper à l'entreprise des grands groupes, à celle des hommes ou à celle de la misère. Cette initiative a valu à son fondateur le prix Nobel de la Paix.

La Bourse, talon d'Achille

Dans un autre ordre d'idées, rien n'empêche de proclamer officiellement la

citoyenneté de l'entreprise. Une fois déploré que l'on ait un jour donné aux entreprises les mêmes droits qu'aux personnes et reconnu qu'il s'agit d'une erreur fondamentale, une certaine volonté politique pourrait recadrer le rôle de «service aux humains» qui devrait être celui de l'entreprise.

Quelques mesures simples à prendre pourraient y contribuer, comme l'obligation d'inclure les critères de développement durable et de responsabilité sociale dans le bilan¹ et donc, dans l'évaluation de la valeur d'une société et dans sa cotation boursière. Ce qui est aussi une bonne façon de lutter contre le *greenwashing*, cette pratique très répandue par laquelle des entreprises cachent la forêt de leurs turpitudes environnementales par un arbre aux feuilles bien vertes. On pourrait également décider que les intérêts notionnels soient calculés sur le bilan carbone et social plutôt que sur les montants investis. Ou encore la création d'un *tax shelter* élargi à l'ensemble du mécénat ou à la participation des entreprises à des

actions de développement humain. Pour ne pas aborder la question des conditions d'octroi des nombreuses subventions nationales et européennes à des entreprises sans foi ni loi...

scolarisation et l'espérance de vie à la naissance³. Il conviendrait toutefois, comme le font déjà observer de nombreux analystes, d'ajouter à ces critères celui des libertés fondamentales et du respect des droits humains,



PIB à la trappe

Ces différentes options (cumulables) passent aussi par l'abandon du PIB comme étalon de mesure de la richesse, au profit de l'IDH (indice de développement humain) lancé en 1990 par l'économiste indien Amartya Sen et son collègue pakistanais Mahbub ul Haq, et adopté par le PNUD²; celui-ci intègre comme indicateurs, outre le revenu national brut par habitant, le niveau et la durée de

l'accès à la culture, l'égalité des sexes et la mise en pratique du développement durable (pondérée en fonction des moyens disponibles).

Ce ne sont pas les idées qui manquent; mais comme souvent, la volonté de parvenir à les faire passer du statut d'utopie à celui de réalité. Un défi que tout politique ambitieux devrait avoir à cœur de relever!

¹ Cette mesure étant largement encouragée par l'Institut des réviseurs d'entreprise.

² Programme des Nations unies pour le développement.

³ Voir <http://hdr.undp.org/fr/statistiques/idh>.

Un fantôme trop bavard

« Pourquoi, se demandait Philippe Muray, y a-t-il du citoyen plutôt que rien ? ». Dans les années 50, le Grand Larousse en cinq volumes indiquait que « citoyen », ayant perdu son caractère vindicatif, tendait à prendre une teinte désuète aussitôt qu'on essayait de le lui rendre.

Par Yvon Béguivin
Journaliste et écrivain

Bref, interrogeait l'essayiste, « *personne n'étant autre chose que citoyen, qui pouvait encore éprouver le besoin de se déclarer tel ?* » C'était compter sans l'esprit du temps, qui « *aimé déguiser ses idées reçues en slogans philosophiques ou en messages sociaux ; il n'y faut que l'art de transformer ce qui va de soi en principe d'action.* »

Pourquoi du citoyen, plutôt que rien ? « *Parce que le rien menace de tout envahir, et parce qu'à la réalité de plus en plus cernée de néant, il est urgent de trouver un nom qui lui tienne lieu de sens.* »

Bric-à-brac citoyen

De tout sens, à toutes les sauces, les plus fades et les moins digestes. C'est pourquoi on trouve aujourd'hui des tas de choses citoyennes, à commencer par la démarche requise pour y accéder : un internet citoyen, des entreprises citoyennes, des boutiques citoyennes, des annonceurs citoyens, des pique-niques citoyens, des débats citoyens, des expos citoyennes, des footballeurs-

citoyens (quoique milliardaires), des journalistes-citoyens (ont-ils une carte ?) et –prévisible déclinaison fleurant l'apparatchik associatif de haut lignage– des « *citoyens-parents* » (être parent tout court prend déjà un peu de temps). Et ce mois-ci, celui des soldes, voici que nous quitte, repéré dans la presse francophone « de référence », un « *roi-citoyen* », oxymore de choix dont je ne trouve l'équivalent que dans les « *convergences parallèles* » du malheureux Aldo Moro.

Bref, tout fait farine au moulin citoyen. Brisons là avant que le lecteur, doutant d'être à la bonne adresse, ne s'inquiète de la santé d'un Centre d'Action Laique qui en serait réduit à querir des contributeurs en d'obscures arrière-cours peuplées de bêtes immondes. Nous sommes le 11 juillet, à Bruxelles, au bas d'un *Vijfhoek* calme et ensoleillé. Près de l'arrêt du tram, quelques « *teneurs de mur* », qui ne semblent guère promis à la félicité des vacances de rêve et dont sobriété du lexique et ses aspérités n'indiquent pas un niveau

d'érudition vertigineux. Ce sont là, pourtant, des citoyens.

Je pourrais alors me croire aux antipodes, et même plus loin si possible, du 23, rue du Conseiller-Collignon, Paris 16^e. C'est pourtant à Pierre Mendès France que je songe (si vous passez, il y a une plaque). Mendès, que rien ne préoccupait davantage que l'amélioration des chances de formation de la jeunesse pauvre, ouvrière, paysanne, au sein de l'école laïque, que le souci d'une nation de citoyens complets, avertis, engagés dans la vie du pays, avait mis en garde : « *L'indifférence actuelle, nous la sentons se manifester surtout chez les jeunes. Quelle en est la cause profonde ? C'est la croyance si populaire, si répandue, que la machine politique, que le régime dans lequel nous vivons, n'émanent pas vraiment des citoyens, comme cela devrait être dans une démocratie.*

[...] *Les jeunes craignent d'être dupés par un État qui, ils le sentent bien, ne travaille pas pour eux. Un régime qui n'a pas avec lui les couches neuves qui montent, qui ne jouit pas de leur foi et de leur coopération, qui n'a pas le contact direct avec la partie la plus vivante et dynamique de la masse populaire, la plus représentative de l'avenir, n'est pas vraiment un régime démocratique.*

[...] *Dans certaines périodes et dans certaines circonstances, l'ensemble des travailleurs est menacé par le chômage. Cependant, le plus souvent et sauf en période de crise aiguë, les adultes ont un travail [...]. Mais les*

jeunes qui, au sortir de l'école, arrivent sur un marché du travail pour la première fois, subissent, eux, de plein fouet la menace du chômage lorsqu'elle existe. Car, bien souvent, ils ne parviennent pas à trouver un métier ou un travail et commencent leur vie professionnelle par l'oisiveté, le déclassement et le sous-emploi.

Le mécontentement qui se manifeste [...] résulte, non seulement de ce que leurs besoins sont insatisfaits, mais plus encore de leur impression que l'État se désintéresse de leur sort, qu'il ne cherche à les apaiser que par des promesses habiles, qu'il s'efforcera ensuite de ne pas tenir. » Propos de 60 ans d'âge ; ce n'est point flatterie que de dire qu'ils ne les font pas.

Grand service public unifié

Mais l'école ? N'est-elle pas justement là pour contribuer à l'acquisition de cette talismanique citoyenneté ?

Dans son ouvrage *L'École et le défi ethnique. Éducation et intégration*, l'universitaire Françoise Lorcerie observe que si le couple raison-nation reste dans la mémoire collective une figure de proue de l'école républicaine, voulue par ses concepteurs, acceptée par la population, défendue par ses intractables agents, les « *hussards noirs* », dans les faits, l'école publique française n'est plus organisée autour de l'acquisition de la citoyenneté républicaine par l'ensemble de la jeune génération. Comme le résume cruellement la sociologue Maroussia Raveaud :

«Marianne règne toujours en maîtresse à l'école. Mais elle n'est plus qu'un fantôme.»

Il faut, à cet égard, revenir brièvement à 1984: cette année-là est mis en échec le projet de «*grand service public unifié et laïque d'éducation*» (plus d'un million de manifestants en faveur de l'École privée –ce qui, même si comparaison n'est pas raison, nous rappelle une actualité hexagonale récente). Sous la houlette –plutôt la férule– de Jean-Pierre Chevènement qui succède à Alain Savary, abandonné en rase campagne par Mitterrand devant l'opposition catholique au projet, l'enseignement de l'éducation

civique est réintroduit. L'Éducation nationale abandonne le principe d'une politique propre d'intégration des enfants d'immigrés, affichant sa volonté de revenir aux formes scolaires classiques.

La controverse s'envenimera entre les tenants de l'autorité des professeurs, qui exaltent les savoirs en se prévalant des Lumières, et ceux qui visent une ouverture des formes scolaires pour les adapter aux évidences de la diversité. Cette coupure ne sera qu'imparfaitement cicatrisée, le principe d'égalité des élèves, l'illusion du *melting pot* à la française et le mantra du «vivre ensemble» butant sur le réel d'élèves qui sont autant de



personnes, avec des identités sociales, géographiques, religieuses, dont on ne peut pas ne pas tenir compte.

Dès lors, l'écart –ou le malentendu– ne cessera de s'accentuer entre l'attente démesurée dont l'école continue à faire l'objet de la part de la société et les dispositifs supposés traduire ces demandes sociales en pratiques scolaires: éducation à la citoyenneté en commençant par la plus élémentaire politesse, à la mixité et à l'égalité homme-femme, à la sécurité routière, éducation contre le racisme, contre les violences domestiques, contre le sexism, contre l'alcoolisme, éducation à la laïcité, au fait religieux, etc. Seulement, il ne suffit pas de décrire «*intolérable*» un état de choses –le racisme, l'exclusion, le communautarisme– dont on n'ose pas se donner les moyens de se demander pourquoi il existe et sur quoi il prospère. Il est plus confortable d'être mal dans la peau des autres.

C'est d'autant plus préoccupant que, bon gré mal gré, l'école occupe un espace-temps considérable sur les sentiers de vie des jeunes: ils y acquièrent, avec plus ou moins de bonheur, des habitudes, des représentations, ils y mettent à l'épreuve des pratiques qui excèdent de beaucoup le programme. C'est aussi d'autant plus décevant qu'ils font preuve d'un attachement sincère –évidemment vierge d'illusions– aux procédures de la démocratie représentative, à rebours de leur mépris ou de leur méfiance envers la classe politique.

L'arme du citoyennisme

Si les jeunes privilégident des espaces où existent des possibilités de s'associer et de protester avec ceux qui leur ressemblent et les comprennent, ils n'en présentent pas moins un miroir grossissant de la société tout entière: avec un énoncé différent, ce qui se trame chez eux est aussi à l'œuvre dans le reste de la population. On s'étonnera ainsi... de l'étonnement des sondeurs et des médias, découvrant la montée du Front national chez les jeunes: imputer à ces derniers –a fortiori s'ils sont issus des couches populaires– les ruptures et les dislocations du lien social et politique est un contresens, car ce sont eux que cette faillite touche en premier lieu.

«*Rouget de Lisle*, remarquait Philippe Muray, appelaient aux armes les citoyens; mais c'est aujourd'hui le «*citoyennisme*» qui est une arme, sans doute la plus efficace que l'on puisse imaginer pour faire exister, dans le langage, cette nouvelle routine du mouvement, à quoi se ramène, désormais, toute la raison d'être de ce que le stéréotype moderne appelle les acteurs sociaux.»

Citoyen, citoyenneté, deux mots dont on continue de se payer généreusement. Mais à accorder trop de crédit aux fantômes, on risque d'oublier qu'ils ne sont pas tous des revenants.

Le droit fondamental n'implique pas une liberté absolue

On a parfois le sentiment que les citoyens sont très enclins à revendiquer leurs droits, mais beaucoup moins à se plier aux devoirs qui leur sont liés. Signe des temps ? Conséquence d'une société matérialiste où l'égoïsme et la compétition ont valeur de projet de société ?

Propos recueillis par Yves Kengen
Rédacteur en chef

Pour en parler, *Espace de Libertés* a rencontré les commissaires de police David Yansenne, chef de corps de la zone de police Bruxelles Nord-Ouest, et son porte-parole, Roland Thiébault. Un entretien à bâtons rompus, sur fond d'interrogation quant à la propension des citoyens à négliger les devoirs inhérents à l'exercice de leurs droits. « *Une ville réussie est une ville où il y a une qualité de vie* », assène d'emblée David Yansenne. « *L'un des paramètres de cette qualité de vie est que tout le monde puisse jouir de ses libertés, mais tout en respectant les libertés des autres. Et donc, au niveau de la police*

nous sommes souvent au carrefour de ces intérêts collectifs et de ces intérêts privés. Je prendrai comme exemple le simple respect des règles de circulation, l'agressivité au volant, la propreté dans les quartiers... En tant que policiers, nous voyons qu'il est de plus en plus délicat de faire une remarque à un citoyen. C'est souvent mal pris. Et donc nous faisons des efforts pour essayer d'intégrer tous ces paramètres-là pour travailler à une sensibilisation en commun, pour une prévention et aussi parfois quand cela ne suffit pas, pour travailler dans la répression. »

Espace de Libertés : N'est-ce pas dommage d'en arriver à la répression pour une question de devoirs citoyens ?

David Yansenne : Cela fait partie de l'éducation de tout un chacun et donc cela commence très tôt.

Avez-vous l'impression que les gens perçoivent les devoirs plutôt comme

Nous avons interviewé le commissaire David Yansenne trois semaines avant l'accident nautique qui allait lui coûter la vie.

La rédaction adresse ses plus sincères condoléances à ses proches et à ses collaborateurs.



une contrainte que comme une porte vers leur propre liberté ?

Roland Thiébault : C'est le difficile équilibre entre l'intérêt général et l'intérêt privé. Tel monsieur veut faire une fête chez lui. C'est son droit le plus strict. Mais il s'il perturbe la tranquillité du voisinage, on rentre dans une situation conflictuelle. C'est comme cela dans tous les domaines. Nous devons chaque fois trouver cet équilibre entre l'intérêt personnel d'une minorité et l'intérêt général. Prenez l'exemple d'une manifestation de revendications. Vous avez des gens qui ont tout à fait le droit d'exprimer leurs opinions et qui vont se réunir pour partir en cortège. Ces gens exercent leur droit fondamental à la liberté

d'expression. Mais il y a toute la vie économique qui est autour, des gens qui ne partagent pas les mêmes préoccupations, dont les activités au quotidien seront perturbées. Nous devons faciliter la vie de tous les jours. Et donc nos missions sont toujours entre ces déséquilibres sous-jacents, entre le droit d'un individu, ou de quelques individus, par rapport au reste de la société. Et c'est vrai que cela peut être pour eux une forme de contrainte. « *Je suis limité dans mes droits.* » Mais c'est tout le problème de la vie en société et dans un milieu urbain à forte densité de population.

D'après ce que vous vivez, vous avez le sentiment que les gens sont davantage éduqués à revendiquer

leurs droits qu'à effectuer les devoirs qui les accompagnent ?

David Yansenne: Je pense que oui. Il y a une nette évolution dans la société. On le voit même dans le personnel qu'on recrute. Les jeunes qui arrivent à la police se comportent davantage comme une génération de droits qu'une génération de devoirs. Donc pour nous aussi, tout le débat est de leur inculquer cet esprit de service public, à la disposition de la population et du citoyen. Nous devons aussi considérer la mixité de nos grandes villes, où certaines des populations ne se comprennent pas, parce qu'elles ne parlent pas forcément les mêmes langues. Il y a des cultures, des habitudes différentes. Je prends comme exemple la circulation automobile ou certaines fêtes. Ce sont des circonstances où l'on doit non seulement vivre ensemble, mais aussi savoir accepter l'autre. Cela dit, je suis à chaque fois frappé de voir qu'il y a quand même une grande disposition à la convivialité urbaine.

Est-ce que vous percevez, selon les différentes cultures, une perception différente de ce que sont les droits et les devoirs ?

David Yansenne: Je pense que de manière générale la perception est la même, parce que ce sont des règles de bon sens. Dans toutes les cultures, il y a ceux qui respectent ces principes et ceux qui ne les respectent pas. Je pense aussi que les formations visant à l'intégration comme on en donne à la commune

sont indispensables. On rappelle un peu au niveau du Code de la route, comment cela fonctionne, quelles sont les priorités. Je pense que dans chaque culture ces principes de bon sens sont d'application. On le voit chez nous, même les fêtes religieuses ne posent pas de problème. Le ramadan, par exemple, ne pose aucun problème. Donc ça se passe bien et dans la convivialité.

Si vous pouviez concevoir une éducation, par exemple un cours à donner dans les écoles sur les devoirs citoyens, comment feriez-vous ?

David Yansenne: C'est ce fameux concept de cours à l'éducation de citoyenneté responsable. Et donc je pense que tout le monde a un rôle à jouer. Nous le jouons déjà au travers de notre programme de partenariat et de parrainage des écoles. Les classes de sixième primaire, avec ces élèves de 12 ans, juste avant de passer dans le secondaire, sont un moment important. Cela donne à ces jeunes l'occasion de discuter avec tous les responsables de la fonction publique et finalement de l'organisation de la société, de la vie de tous les jours. Et ils peuvent exprimer et mieux éclairer, au travers d'exemples, l'état de la situation si personne ne respectait le droit des autres.

Avez-vous pu constater l'efficacité de ce type d'action sur le terrain ?

Roland Thiébault: Les parrains d'écoles retrouvent les adolescents dans les quartiers. Après un an de contacts, le stéréotype du policier

parfois mal perçu est cassé. Il y a des retours vraiment positifs. La société belge est tellement compliquée qu'il faudrait d'abord expliquer aux gens comment elle fonctionne et comment s'y retrouver, chacun dans son rôle. Il faut privilégier les enfants qui sont en danger de rupture scolaire et leur faire découvrir l'aspect positif des différents métiers, des différents acteurs du monde de la justice, des avocats, des médecins, etc. ; tout ce qui constitue la société civile, pour leur donner le goût d'adhérer à cette société, ne pas la rejeter.

C'est le rôle de la police, ça ?

Roland Thiébault: La police a son rôle à jouer dans le sens où l'ont reçoit des gens. Mais je pense que toutes les professions peuvent apporter leur petite pierre à l'édifice. Il faut trouver un programme simple avec un vocabulaire simple pour des enfants qui vont rentrer dans l'adolescence pour leur expliquer comment tout fonctionne et quel est leur place, comment on va respecter leurs droits, mais aussi quels seront leurs devoirs par rapport à cette société.

David Yansenne: C'est parfois difficile à comprendre. Pourquoi un voleur qui est arrêté est de nouveau libre deux ou trois heures après ? C'est l'application de règles que tout le monde devrait connaître. Le fait de mettre tous les acteurs en contact organise la vie sociale. Et la fin d'école primaire est le bon moment pour le faire. En ce qui concerne le parrainage des écoles, c'est un pro-

jet de police. Le but était de montrer que derrière le flic, il y a bien sûr cette fonction régalienne de l'État, mais il y a aussi un être humain qui va faire de la prévention, avoir des contacts avec eux et que c'est un gars abordable.

Est-ce que vous êtes optimistes pour l'avenir de notre société ou bien avez-vous l'impression de mettre parfois des emplâtres sur des jambes de bois ?

David Yansenne: En ce qui concerne notre territoire, je trouve que cela évolue bien. Si je compare entre ce que l'on connaissait chez nous dans les années 2000, nous avons fait un fameux chemin. Tout se jouera principalement au niveau de l'enseignement. Mais aussi au niveau des familles ! Dans l'enseignement, on peut apprendre beaucoup, mais il faut aussi les moyens. On le voit bien avec tous ces gosses qu'on encadre pendant ces journées de parrainage. Il y a aussi beaucoup de bonnes volontés, beaucoup de spontanéités et les choses peuvent changer. Une génération n'est pas la suivante. Les choses évoluent. Je ne suis pas trop alarmiste.

Roland Thiébault: Je n'ai pas de craintes pour l'évolution de la société même si elle se passe dans la contestation. C'est un moteur de l'évolution. Je pense qu'on est bien parti. L'élan a été donné. 

S'adresser au médiateur... un acte citoyen !

C'était il y a un peu plus de 20 ans. La création de services de médiation («ombudsman»¹) s'impose dans le débat public à la suite d'un dimanche électoral qui bouleversa l'échiquier politique.

Par Catherine De Bruecker
Médiatrice fédérale, présidente de la CPMO²

L'apparition d'un «fossé» entre l'autorité et le citoyen inquiète. Pour le combler, l'idée que l'autorité doit se montrer plus proche du citoyen et lui rendre directement des comptes gagne du terrain. Le service public doit faire siennes des notions comme l'accessibilité, la transparence et la

qualité. Cette mutation doit restaurer le lien de confiance entre la population et les gouvernements. Dans ce cadre, un rôle spécifique est assigné au médiateur: partant des réclamations des citoyens, il doit tracer des pistes de bonne administration. À travers la publication de ses rap-



1 Dénomination originale de cette institution, apparue en 1809 en Suède.

2 Concertation permanente des médiateurs et ombudsman. Infos : www.ombudsman.be.

ports, on attend qu'il pèse sur le débat politique et porte à l'agenda les préoccupations des citoyens. Progressivement, des médiateurs font leur apparition à tous les niveaux de l'État: dans les entreprises publiques, à l'échelon régional et fédéral, dans certaines communes. En 20 ans, le nombre de requêtes auprès des médiateurs n'a cessé d'augmenter.

Fair-play

Si la médiation a pris un tel essor dans notre société, c'est sans conteste parce qu'elle permet d'intégrer dans la gestion du conflit d'autres dimensions que la légalité. Certes, l'administration est tenue par un cadre légal et réglementaire. Mais ce cadre définit uniquement son terrain d'action. À l'intérieur de ce terrain, un espace peut se dégager pour d'autres solutions, plus équitables pour le citoyen sans porter nécessairement atteinte à l'intérêt général défendu par l'administration. Tout le rôle du médiateur se concentre sur cet enjeu: convaincre l'administration qu'elle ne doit pas seulement agir en conformité avec la loi mais qu'elle doit également faire preuve de culture de service, se montrer fair-play.

La médiation a introduit une nouvelle approche dans le contentieux administratif, que d'aucuns pourraient comparer à l'apport des médecines parallèles à la médecine classique. Comme elles, la médiation s'appuie sur le dialogue et l'écoute avant d'envisager un traitement. Ses méthodes souples conviennent mieux à ceux qui privilégient le

retour à l'harmonie plutôt que la victoire. Chacune des parties se voit impliquée dans le processus de guérison. Les propositions et recommandations du médiateur ne sont pas contraignantes, elles n'offrent pas de garantie de résultat, et elles laissent aux acteurs du conflit la responsabilité de la solution.

Cette comparaison avec les médecines alternatives s'arrête toutefois à la méthode. Elle ne doit pas occulter que le médiateur est également un défenseur des citoyens, en particulier des plus vulnérables, contre l'arbitraire administratif. Si la vocation première du médiateur n'est pas de se prononcer sur la légalité de l'action administrative, l'application correcte de la réglementation est le prérequis incontournable d'une bonne administration. À cet égard, le non-respect des droits fondamentaux constitue sans conteste la forme la plus sévère de mal administration. Dans ce cas, le médiateur endosse son habit de défenseur des droits et jette toute son autorité dans la bataille pour imposer une solution équitable en faveur du citoyen. Comme pour ce père auquel une ambassade belge refusait de délivrer des passeports pour ses enfants parce qu'elle contestait la validité de leur acte de naissance, par excès de formalisme juridique et absence de considération pour l'intérêt supérieur de ces enfants.

Observateur impartial

La plus-value reconnue de la médiation institutionnelle émane de sa

capacité à mutualiser les résultats obtenus dans un cas individuel et à valoriser ainsi l'action d'un citoyen au bénéfice des autres personnes dans la même situation. Tel ce conducteur de véhicule équipé de LPG qui ne se satisfaisait pas des motifs pour lesquels on l'avait obligé à faire rectifier le certificat de conformité de son véhicule, dont coût 160 €. Sa plainte a abouti à la restitution de cette prestation injustifiée à des centaines de propriétaires de véhicules dans la même situation. Ou tel cet employé d'un conservateur des hypothèques dont l'administration réduisait à tort le montant de son complément de pension à concurrence du pécule de vacances qu'il avait perçu. Grâce à lui, la situation a également été corrigée pour tous ses collègues concernés.

La caractéristique principale du médiateur institutionnel, celle qui en fait une instance indispensable des démocraties modernes, réside dans son rôle d'observateur privilégié et impartial des maux qui minent la confiance de la population envers ses gouvernants.

À travers leurs réclamations, les citoyens indiquent leurs besoins et leurs attentes en termes de gouvernance. Ces plaintes reflètent les changements en cours dans les valeurs profondes de la société. Dans la mesure où les propositions et recommandations du médiateur traduisent ces attentes et ces changements, elles génèrent une nouvelle forme de dialogue entre les citoyens

et les responsables publics. Par ses rapports, le médiateur nourrit le débat public de notions nouvelles, comme le fair-play, et inscrit des questions d'actualité à l'agenda du débat démocratique. Ainsi les tensions révélées par le médiateur européen entre le droit à la transparence et le respect de la vie privée. Ou les difficultés récemment mises en évidence par les médiateurs fédéraux en matière d'état civil et de nationalité liées à l'internationalisation des configurations familiales³.

L'ancien médiateur du Grand-Duché de Luxembourg, Marc Fischbach, l'exprimait parfaitement dans son dernier rapport, publié en 2011 : « *Par ma fonction, je m'efforce de contribuer à l'émergence d'une société plus participative dans laquelle les citoyens sont disposés à prendre en charge leur propre destin et à s'investir davantage dans les affaires publiques.* » Préserver cette dimension participative, c'est préserver l'essence même de la fonction, l'idéal au service duquel elle a été instituée : prêter une voix aux citoyens dans la gestion de la chose publique. Bureau des réclamations, oui certes, mais pas seulement. En adressant sa requête au médiateur, le réclamant pose également un acte citoyen. ♦

³ Catherine De Bruecker et Guido Schuermans, *L'état civil des Belges à l'étranger et les contestations de nationalité*, rapport intermédiaire 3^e trimestre 2013, Bruxelles, Le Médiateur fédéral, 18 juillet 2013.



L'entretien de Jean Sloover avec Alain Bergounioux¹

Pour un enseignement laïque de la morale

Comment faire société quand les citoyens ne partagent plus de croyance commune² ?

Jean Baubérot³ aime à le répéter: deux finalités—liberté de conscience et égalité des citoyens— et deux dispositifs institutionnels—séparation des religions et de l'État et neutralité de la puissance publique— définissent la laïcité. La laïcité réelle, s'entend. Et non pas cette laïcité que Baubérot appelle «*narrative*», à savoir les reconstructions de la laïcité auxquelles d'incertains faiseurs d'opinions se livrent pour asservir cet héritage des Lumières à leurs visions et

à leurs fantasmes nationalistes, identitaires, voire ethniques. Pour obtenir, en l'espèce, au détriment du pluralisme culturel —que permet précisément la laïcité—, cette normalisation des comportements à laquelle, aujourd'hui, aspirent ceux dont la société multiculturelle écorne les habitudes. En somme, suggère Baubérot, à l'image des intégrismes religieux que suscitent l'hyper-modernité capitaliste, la laïcité se trouve, pour l'heure, convoquée afin

¹ Président de l'Office universitaire de recherche socialiste (OURS), Alain Bergounioux dirige également *La Revue socialiste*. Il a été conseiller des ministres Michel Rocard, Catherine Trautmann et Michel Sapin.

² cf. *Qu'est-ce que les Lumières?*, Paris, Gallimard, 1996, coll. «Folio», 435 pages.

³ Directeur d'études émérite, section des sciences religieuses à l'École pratique des hautes études.



© Philippe Grangeaud - Solfé communications

«La vie citoyenne ne peut faire l'économie d'une morale partagée».

de combler le vide laissé par l'érosion des anciennes certitudes séculières, là où son rôle est de «*tracer le cadre dans lequel les différentes convictions peuvent, pacifiquement, entrer en concurrence pour la redéfinition de finalités collectives partagées*»⁴. L'heure, de fait, n'est plus aux morales du devoir: les sociétés démocratiques contemporaines sont marquées par le pluralisme des opinions et des convictions; plus personne ne veut se voir imposer ce qu'il doit penser ou croire. Mais ce droit des individus à faire les choix éthiques et de vie qui leur conviennent a pour évidente contrepartie la fragilisation des normes morales communes. Or la vie citoyenne ne peut faire l'économie d'une morale partagée, de règles qui permettent l'échange constructif entre individus et groupes: on ne définit pas de finalités collectives, on ne s'accorde sur aucun bien commun en juxtaposant les communautarismes. C'est dans ce contexte délicat que le ministre français de l'Éducation nationale a, à l'automne dernier, confié à un groupe de trois sages⁵ la tâche de repréciser les contours de l'instruction civique et morale dans les écoles de la République. Les résultats de leurs réflexions ont été déposés fin avril. Synthèse avec l'un des auteurs...

Alain Bergounioux, l'enseignement de la morale était-il devenu à ce point dysfonctionnel en France ?

Alain Bergounioux : Le souci du ministre est de rétablir un équilibre entre l'enseignement moral et l'enseignement civique. Si l'instruction morale est prescrite à l'école primaire —elle est peu mise en œuvre. Et dans les autres

Plus personne ne veut se voir imposer ce qu'il doit penser ou croire.

ordres d'enseignement, c'est l'éducation civique, sous différentes appellations, qui domine, avec, malgré une évolution notable des problématiques, une dimension «institutionnelle» forte. Or, il n'y a pas de «civisme» sans le sens de la responsabilité individuelle. Homère le disait déjà: «Il n'y a pas de remparts sans hommes»...

Votre rapport s'intitule «Pour un enseignement laïque de la morale» et non pas «Pour un enseignement de la morale laïque». Quel lien établissez-vous entre morale laïque et morale civique ?

Le rapport donne un contenu précis à la notion de morale laïque —qui est l'expression utilisée par le ministre. Mais elle peut prêter à confusion dans l'opinion, opposant une morale laïque —et encore faut-il préciser de quelle morale laïque, il s'agirait, car il y a plusieurs conceptions de la laïcité...— à des morales confessionnelles. Or, il ne s'agit pas, à l'école, de dire ce que doit être la conception de «la vie bonne». Les choix de vie sont libres dans une société démocratique et pluraliste. Il s'agit de déterminer ce que doit et peut être une morale commune

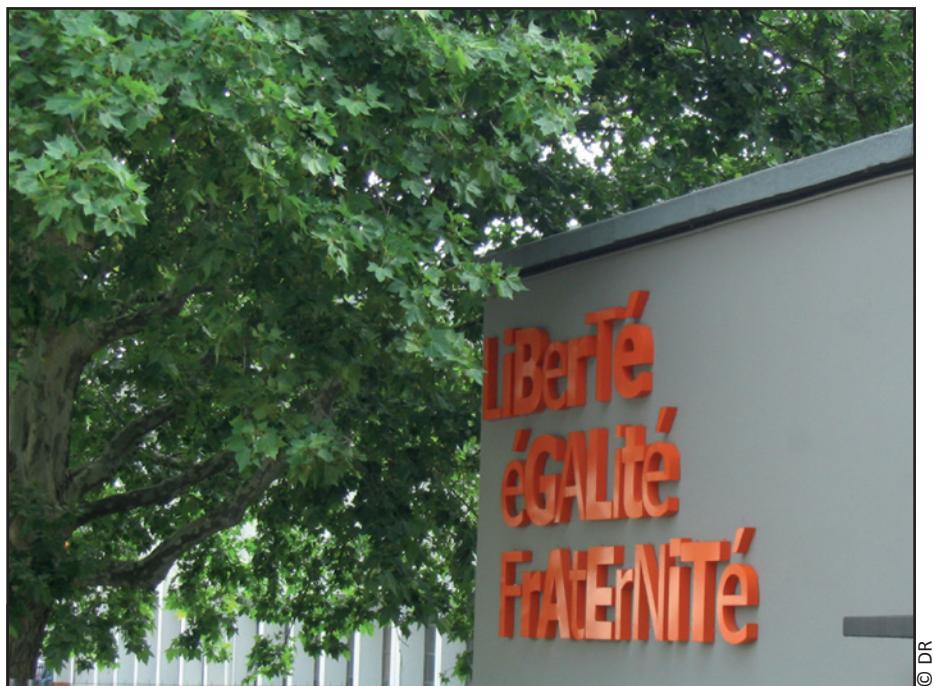
⁴ Marc Jacquemain, «Une œuvre : Jean Baubérot, la laïcité au pluriel», dans *Politique, revue de débats*, mai-juin 2013, pages 77 et suivantes.

⁵ Alain Bergounioux, Laurence Loeffel et Rémy Schwartz.

Parmi les conditions préalables d'un enseignement de la morale laïque figure, selon le rapport, l'identification de valeurs communes à transmettre. Quelles sont ces valeurs ?

Il s'agit des valeurs qui découlent des grandes déclarations des droits de l'homme et qui sont au cœur des valeurs de la République française, telles qu'elles figurent dans le préambule de la Constitution. À savoir: la dignité de la personne humaine, la liberté, l'égalité, la solidarité, la laïcité, le respect, et le refus des discriminations de toute sorte.

Est-il pour autant encore possible d'enseigner une morale commune dans une société de plus en plus multiculturelle ébranlée, de surcroît, par la domination de l'argent et la tentation du repli identitaire ?



Les valeurs de l'école de la république sont le socle de la morale laïque.

C'est un défi d'enseigner une morale commune dans nos sociétés contemporaines. Mais nous ne sommes pas condamnés au plus petit commun dénominateur; en d'autres termes, à une morale minimaliste qui consiste seulement à ne pas faire ce qui nuit à autrui. Car il y a aussi un besoin, souvent exprimé, de repères et le désir de respecter les droits de tous. Nos sociétés demandent une morale qui permet le respect de soi et l'attention aux autres; qui favorise la communication des individus et des groupes entre eux. Enseigner ce que nous devons aux autres et à nous mêmes a une légitimité qui peut être largement partagée et permet d'échapper au piège du relativisme.

Autre condition préalable à remplir: la compréhension du principe de laïcité. Ce principe fait-il à ce point débat en France ?

L'instituteur enseigne des valeurs communes. Elles ne sont pas «faibles»: elles doivent, au contraire, être défendues avec exigence.

La laïcité est, à la fois, un corps de principes juridiques et une valeur. Elle est certes un objet de débats depuis longtemps, parce qu'il existe en elle une tension, entre l'idée de neutralité et l'idée d'égalité qu'elle porte tout aussi bien. Elle est un point d'équilibre atteint après de nombreux combats et qui est donc évolutif face à des situations changeantes et elle doit toujours être explicitée. Elle est un «art du vivre ensemble». Cela n'est pas toujours compris: la laïcité est parfois résumée à un ensemble d'interdits et de restrictions, ce qu'elle n'est pas. Elle est l'affirmation parallèle de la liberté de conscience et de l'égalité républicaine.

Le prêtre et l'instituteur

Vous avez auditionné Jean Baubérot qui questionne durement le récit dominant sur la laïcité française qu'il estime contaminé par une forme d'«intégrisme républicain». Selon Baubérot, cette «laïcité narrative» cherche, au fond, à remplir le rôle de fournisseur de sens qu'occupait jadis la religion. Votre rapport a-t-il pris soin d'éviter ce type de dérive ?

Baubérot critique une conception de la laïcité qui en fait une quasi-religion ou tout au moins un dogme. C'est une conception qui existe. Ce n'est pas mon analyse –ni l'analyse du rapport. Jean Baubérot parle, à juste titre, de la «morale laïque» comme d'une «morale trouée». Par là, il veut dire qu'elle ne défend pas un absolu et qu'il n'y a pas à comparer –comme le faisait à tort Nicolas Sarkozy– le prêtre et l'instituteur. Tous deux n'ont pas la même mission. L'instituteur enseigne des valeurs communes. Elles ne sont pas «faibles»: elles doivent, au contraire, être défendues avec exigence. Mais elles n'ont pas l'intention de dicter une conception de la vie.

Votre rapport est notamment fondé sur une approche internationale comparative. Quel regard portez-vous sur le cas belge caractérisé notamment par une reconnaissance officielle de la laïcité, laquelle confère, au mouvement laïque organisé, un statut parallèle à celui des six religions reconnues ?

L'enseignement de la morale laïque tel qu'il est pratiqué en Belgique est riche d'une longue expérience et nous suggère de nombreuses pistes de «bonnes pratiques», comme on dit. Mais la situation de la société belge, historiquement «polarisée» n'est pas la nôtre. L'enseignement laïque de la morale a vocation à être mis en œuvre, à la fois, dans les écoles publiques et les écoles privées sous contrat. Ce n'est pas une morale particulière, mais la morale de la République. 

Jaroslaw, sors de ce corps!

L'hebdomadaire français *Golias* livrait dernièrement une information de compétition: au début de l'été, un grand rassemblement a eu lieu dans le stade national de football de Varsovie, non pour taper la balle, mais pour un raout plus original. Plus de 58 000 personnes s'étaient rassemblées pour assister à une séance de guérison géante organisée par un prêtre ougandais. L'exorciste s'appelle Jean-Baptiste Bashobora et pratique son art sur un autel en forme de cœur, au pied d'une croix haute de quinze mètres. Un endroit au calme avait été prévu pour les personnes victimes de manifestations sataniques pendant la cérémonie. Touchante attention. Cette big teuf de l'anti-antéchrist avait été organisée par Mgr Henryk Hoser, l'évêque de Varsovie-Praga. L'exorcisme est en plein essor en Pologne où l'ultracatholicisme ne faiblit pas. Pour ajouter à ce tableau, le parti Droit et justice du nationaliste Jaroslaw Kaczynski fait un retour remarqué dans les sondages à l'approche des législatives de 2014. Ubu, reviens! (map)

La sainte Russie de Poutine

Ceux qui doutaient encore que Vladimir Poutine a du roi Clovis en lui seront cette fois convaincus: le tsar ne veut pas seulement récupérer les vases de Soissons chouravés par ses ennemis politiques, il entend aussi mettre définitivement l'Église orthodoxe russe dans sa poche. Dans un message adressé au patriarche de Moscou et de toute la Russie Cyrille I^{er} à l'occasion du 1 025^e anniversaire de la Russie, Poutine estime que «*l'adoption de la foi chrétienne a marqué un tournant décisif dans l'histoire de notre pays qui est devenu une partie intégrante de la civilisation chrétienne et une grande puissance mondiale. C'est la foi chrétienne orthodoxe qui a donné une impulsion au développement de la culture et de l'enseignement en Russie. Elle a libéré des forces créatrices colossales, a encouragé le peuple russe et l'a soutenu pendant des périodes difficiles...*». Vladimir

Poutine confirme ainsi qu'il voit dans l'Église orthodoxe russe un rempart contre le sécularisme et le relativisme de l'Occident perçus comme une menace pour l'ordre public poutinien. Qu'en pense Depardieu? (map)

Bpost relance la croissance

Les affaires sont les affaires et Bpost, dont l'État belge est actionnaire à 50% (directement et via la Société fédérale de participations et d'investissement) vient de se voir confier la production du très catholique hebdo flamand *Kerk & Leven* par son éditeur. *Kerk & Leven*, connu au nord du pays comme le *Journal Paroissial*, est le produit phare de l'éditeur-imprimeur Halewijn. La croissance par la crosse est en marche. Avec 482 éditions par semaine et un tirage global de 15 millions d'exemplaires par an, *Kerk & Leven* constitue une des revues les plus importantes de Flandre. Proficiat à Bpost dont l'emblème, un clairon, s'accorde joliment du goupillon. (yk)

Décidément, ils sont partout

Peut-on être juif et antisémite? Oui, vient de démontrer, à contrecœur, l'eurodéputé Csanad Szegedi, un des dirigeants du parti d'extrême droite hongrois Jobbik, comme le rapporte *Le Figaro*. Bien connu pour sa rhétorique antisémite et antirom, il a admis dans une interview accordée au journal *Barikad*, proche du Jobbik, s'être récemment découvert des

origines juives. «*Je ne dis pas que je n'ai pas été étonné par ces nouvelles informations*», a-t-il poursuivi, ajoutant qu'il lui faudrait «*un certain temps*» pour «*digérer*» la nouvelle. Et d'expliquer doctement: «*Je pense que ce qui compte, ce n'est pas de savoir qui est Hongrois de race pure, mais la façon dont on se comporte en tant que Hongrois*», a-t-il ajouté. «*Être hongrois pour moi, cela a toujours été une responsabilité (envers mon pays), cela n'a rien à voir avec une suprématie raciale*», a-t-il dit. Si ce demi-sang hongrois était hongre, ça l'empêcherait au moins de reproduire la race juive à l'insu de son plein gré! (yk)

Pas d'IVG... avant les JMJ

Le pape François avait à peine remballé ses chaussons de danse que la présidente du Brésil, Dilma Rousseff, promulguait une loi rendant obligatoire une contraception d'urgence pour les femmes victimes de «violences sexuelles» dans les hôpitaux publics et prévoyant la «prévention de la grossesse», sans plus de détails. C'était le 1^{er} août. Les JMJ et les pressions des députés catholiques et évangéliques sur la présidente pour qu'elle applique son droit de veto n'ont rien changé. Dilma Rousseff a promulgué ce texte qui ouvre probablement la porte à une légalisation plus large de l'avortement dans un pays de 123 millions de catholiques qui ne l'autorisait jusqu'ici (officiellement) qu'en cas de viol, jusqu'à huit semaines de grossesse, et quand la vie de la mère est en danger. Pour les milieux féministes, la

nouvelle loi n'est toutefois pas «une porte ouverte à une dépénalisation de l'avortement», celui-ci restant un crime «contre la vie humaine» hors les cas prévus dans les textes législatifs. Sous la pression des Églises chrétiennes, la candidate Rousseff s'était engagée en 2010 à ne pas légaliser l'avortement sous sa mandature. Un peu jésuite, Dilma... (map)

Dieu, ton univers impitoyable

Pas très charitable avec ses ouailles, le dieu des cathos. Leur été 2013 s'est révélé un véritable chemin de croix; de quoi faire douter les plus dévotes des grenouilles de bénitier. Qu'on en juge: en juin, la grotte de Lourdes est noyée sous des torrents de boue, renvoyant les candidats au miracle à leur médecin de famille. En juillet, un train chargé de pèlerins roule à tombeau ouvert vers Saint-Jacques-de-Compostelle et s'envole dans le décor: 79 morts. La semaine suivante, 39 admirateurs du très christique Padre Pio s'en revenant d'avoir rendu grâce au saint homme basculent dans un ravin avec leur car, sans doute surchargé de bénédicitions, en y laissant la vie. Sans même évoquer les milliers de participants aux JMJ de Rio bloqués des heures durant dans un métro en panne en plein tunnel noir comme l'enfer. Si les voies du seigneur restent impénétrables, ses voies d'accès, elles, sont décidément infréquentables. (yk)

Grosses têtes (de turc)

La «grosse tête» en chef Philippe Bouvard, 84 ans aux prunes est, on le sait, un sacré rigolo. Non content de nous resservir depuis plus de 30 ans ses fines plaisanteries radiophoniques («Question de madame Belpaire, de Loches»), le voilà qui s'est lancé, pour le *Fig-Mag*, dans un désopilant abécédaire de la culture. Avec à la lettre «R», révèle *Le Canard Enchaîné*, cette délicate définition du rap: «*Couplets démusicalisés au moyen desquels des artistes immigrés disent tout le mal que leur inspire une société pourtant assez bonne fille pour en faire des vedettes.*» Bouvard a-t-il son certificat de bonne fille et mœurs? (yk)

Offrande

Par Anne Provoost
Écrivaine

Je ferme la porte derrière mon chéri, qui s'en va pour le service de radiologie de l'hôpital. Il ne veut pas que je l'accompagne. «*C'est probablement juste une fausse alerte*», m'a-t-il rassurée; donc je reste à la maison, j'ai assez de travail à faire.

Mais évidemment, ce matin, impossible de travailler. Je fais les cent pas et fouille tous les tiroirs. J'ai l'envie irrésistible de faire quelque chose qui était déjà passé de mode dans mon enfance: allumer une bougie. Et pas juste une petite bougie chauffe-plat, c'est trop bon marché.

De toutes les espèces, la race humaine est la plus généreuse. On comprend

le principe dès notre plus jeune âge: pour obtenir quelque chose, il faut donner, offrir, proposer. La vie n'est qu'un vaste marchandage. Si vous vous en sortez bien, alors vous l'avez mérité. Si vous avez des difficultés, c'est forcément que vous n'avez pas assez investi alors il faut persévéérer, vous donner encore plus à fond, vous montrer encore plus généreux, toujours selon le principe latin du *do ut des*: je te donne afin que tu me donnes.

«Brrr», murmure l'athée en moi alors que je gratte l'allumette. Non que j'associe automatiquement un geste sacré à la religion: je ne me laisse pas si facilement voler un



Moïse et le Veau d'or. Pilier de la basilique de Vézelay.

© Roger Joseph

rite aussi beau et significatif. De la même façon que je veux pouvoir continuer à dire à mon chéri «*je croise les doigts*» et «*je prie pour toi*», je veux pouvoir continuer à allumer des bougies en offrande. Ce qui me fait frissonner, par contre, ce sont les récentes nouvelles d'Ouganda. Là-bas, les parents doivent depuis peu bien tenir leurs enfants à l'œil. De plus en plus disparaissent sans laisser de traces. «*On peut soit enterrer l'enfant vivant dans vos fondations, soit disperser ses restes sur votre construction*», explique le guérisseur sans savoir qu'il est filmé. Vais-je continuer à fermer les yeux sur le lien entre le fait d'allumer une bougie et cette atroce pratique?

Une croyance religieuse séculaire nous fait croire qu'allumer des bougies en cas de besoin –ou verser du sang, ou offrir une âme– peut nous aider. La prodigalité est ici essentielle: chaque forme de remerciement ou action de grâce va de pair avec la générosité, l'excès, le gaspillage. Même ceux qui n'ont pas été au catéchisme dans leur jeunesse comprennent intuitivement les règles de l'offrande. Une offrande onéreuse est plus efficace qu'une offrande bon marché. Une offrande avec du sang est plus efficace qu'une offrande sans douleur. Sacrifier un innocent en offrande est plus efficace que de sacrifier un pécheur.

La pensée religieuse est enfouie au plus profond de nombre d'entre nous. Elle émerge quand on n'y prend pas garde. Par exemple quand nous sommes inquiets ou incertains

de ce que nous réserve l'avenir. Des idées qui sommeillent en nous depuis l'aube de l'humanité refont alors surface et il faut beaucoup de volonté pour les refouler. L'une de ces idées fausses est qu'il faut donner pour recevoir. («*donnant-donnant*», comme dirait un célèbre bourgmestre.)

Ce matin-là, je n'ai pas allumé la bougie. Je l'ai rangée dans mon tiroir pour me rappeler que l'on peut aussi recevoir sans donner. Et que l'on peut donner sans recevoir. On ne se le dit pas assez, peut-être parce que nous osons à peine y croire. Si nous continuons à associer l'acte de donner à celui de recevoir, pour nous-mêmes et pour les générations à venir, nous alimentons un malentendu vieux de dix mille ans. Nous oublions alors le sens du désintéressement et ouvrons la porte à un marchandage compulsif. 



«L'envers du décor», prostituées à Charleroi

© Frédéric Pauwels/HUMA

74 Moteur, action... coupez!

77 Prostitution : l'envers du décor

Moteur, action... coupez !

L'exposition «Enfants non admis» remonte le temps et ausculte les relations entre censure et cinéma en Belgique de 1920 à nos jours... L'occasion de voir à quel point les coupes opérées à même la pellicule en disent long sur l'évolution de la société et sur la notion, parfois à géométrie très variable, de liberté d'expression. Le moment, peut-être aussi, d'enfin lancer un vrai débat sur l'accès libre aux images.

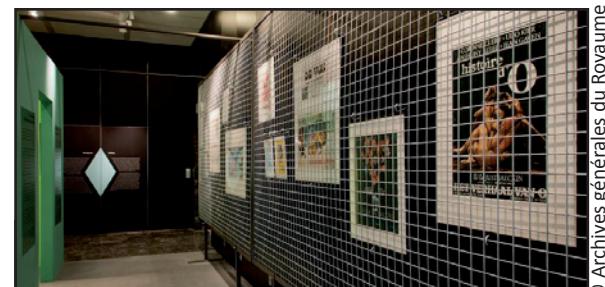
Par Frédéric Vandecasserie
Journaliste

«Cachez ce bout de film que les enfants ne sauraient voir»... fut donc, durant plusieurs dizaines d'années, le credo de la commission belge de contrôle des films, créée dans la foulée de la loi Vandervelde (toujours en vigueur aujourd'hui mais promulguée en 1920, donc pour le moins anachronique), qui interdit «l'entrée des salles de spectacle cinématographique aux mineurs des deux sexes âgés de moins de 16 ans accomplis». La commission est donc la seule instance à pouvoir délivrer le fameux label «enfants admis». Si un film ne lui est pas soumis, il se voit auto-

matiquement classer «enfants non admis».

Anastasie au chômage

Aujourd'hui, on ne coupe plus dans un film! Il est «enfants admis» ou «non admis» (ce qui est de plus en plus rare vu la tolérance de plus en plus grande vis-à-vis des images), parfois moyennant des avertissements adressés à certaines tranches d'âge. Mais, par le passé, l'attribution de cette mention «enfants admis» (qui apparaissait souvent comme la seule mention respectable pour un film et constituait donc la norme) impliquait souvent l'ablation de quelques séquences du film jugées inadaptées à un public jeune. Bref, ce processus ne s'est pas toujours opéré sans quelques solides coups de bistouri. Devenus légendaires pour certains. Car si la dernière coupure opérée dans un film remonte déjà à 1992 (*Cinq filles et une corde*, réalisé par le Chinois Yeh Hung-Wei), la censure préalable fut



Un grillage tout sauf innocent.

© Archives générales du Royaume

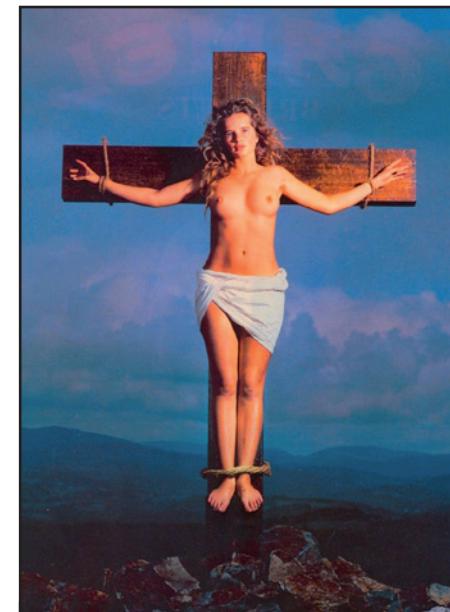
monnaie courante précédemment. «Aujourd'hui, un film est considéré comme une œuvre. Quelque part intangible», précise Michael Amara, chef de service aux Archives générales du Royaume, qui organisent l'exposition. «Alors qu'avant, on voyait plutôt le cinéma comme un produit de consommation périsable, auquel on n'accordait pas beaucoup d'importance ni d'égards. Bref, de nos jours, on respecte davantage l'intégrité d'un film et on ne coupe plus dedans à la sauvage. C'est un changement radical par rapport à la manière dont on procédait auparavant. De plus, les limites ont bien entendu évolué. Ce qui choquait voilà quelques dizaines d'années, et pouvait valoir une sanction «enfants non admis», ne fait plus trembler grand-monde aujourd'hui.»

La dernière coupure opérée dans un film remonte déjà à 1992.

C'est bien ce que montre cette passionnante exposition! Qui présente une centaine d'affiches et de brochures illustrant les décisions prises par la commission autour de thèmes comme «sexualité et érotisme», «famille et mariage», «violence et crimes», «politique et patriotisme», «fantastique et horreur»... «Au total, ce sont plus de 50 mètres d'archives de la commission de contrôle qui ont été inventoriés», poursuit Michael Amara.

Mollet nu

Avec une conclusion qui saute aux yeux des visiteurs: «Les thèmes géné-



L'affiche du film *Ave Maria*, de Jacques Richard (1984), n'avait pas fait que des heureux.



La Ligue des droits de l'homme organise, ce samedi 28 septembre, une journée de réflexion autour du thème «Liberté d'expression: du défi au délit». Au programme: ateliers, débats, projections de films et visite guidée de l'exposition «Enfants non admis».

Infos: www.liguedh.be

«Enfants non admis»
Archives générales du Royaume
Jusqu'au 31 octobre
Infos:
<http://arch.arch.be>.

ralement les plus dérangeants n'ont pas trop varié à travers les époques, mais la manière d'y appliquer des coupes, elle, a évidemment totalement changé», précise Daniel Biltereyst, professeur à l'Université de Gand, qui travaille sur l'histoire de la commission de contrôle depuis plusieurs années. Et est aussi l'une des chevilles ouvrières de l'expo. «Pour résumer: ce sont le sexe et la violence qui ont toujours le plus fait tousser la commission. Mais elle s'est montrée de moins en moins tatillonne, au gré de l'évolution des mœurs.»

«Nous ne sommes effectivement plus dans les années 20, où une image de mollet nu était coupée au millimètre de pellicule près. Bien que le sexe et la violence étaient souvent les arbres qui cachaient la forêt. Utilisés comme pré-



© Photo DR

Cinq filles et une corde, le dernier film censuré en Belgique (1992).

textes servant à censurer des films pour des motifs moins avouables, tenant plus à une dimension morale souvent très subjective», précise Amara. Biltreyest complète: «Des morceaux de Docteur Jivago se sont par exemple attiré les foudres des censeurs car le personnage principal s'épanouit dans une relation adultère. Le prétexte fut les images de sexe. Mais la vraie raison tient uniquement au côté idéologique. Si le héros avait mal vécu cette relation, qu'il en avait tiré un quelconque sentiment de culpabilité, le film n'aurait certainement pas été coupé de cette façon. Mais, reprend Amara, au-delà des aspects anecdotiques ou polémiques, nous souhaitons surtout utiliser cette exposition pour lancer un débat sur l'accès des plus jeunes aux images. La loi de 1920 est clairement obsolète.»

Carré blanc

Comme rien n'est simple, plusieurs pistes coexistent sans qu'aucune n'ait encore été choisie. «En Suède,

la commission de contrôle du Film a été abolie l'an dernier», indique Biltreyest. Et Michael Amara s'inscrirait bien dans cette même logique: «Si la commission n'existe plus en Belgique, on pourrait par exemple très bien décider que les enfants peuvent *a priori* tout voir et qu'il incombe aux parents de juger de ce qui est bon ou pas pour leur progéniture. Il n'existe par exemple pas de commission de contrôle pour la presse, ce qui est bien entendu une bonne chose. Mais alors pourquoi y en a-t-il encore une pour le cinéma?»

«Dans le même ordre d'idées, nous travaillons aussi à un projet d'exposition qui retracerait l'histoire du Carré blanc à la RTBF, des années 50 aux années 80. Il y aura sans doute là aussi une multitude de choses à épigner autour de cette fameuse signalétique qui a trop souvent teinté certains programmes d'un blanc synonyme d'interdit.» Mais dont la fin avait peut-être rendu rouges de colère quelques censeurs en herbe... ♦

Prostitution : l'envers du décor

Parce que l'imaginaire entourant «le plus vieux métier du monde» est souvent empreint d'idées fausses, parce que celles qui l'exercent sont des femmes avant d'être des «filles de joie», les clichés de Frédéric Pauwels offrent un regard humaniste sur les coulisses du quotidien des travailleuses du sexe.

Par Amélie Dogot
Secrétaire de rédaction

«La voiture ralentit à sa hauteur. La vitre s'ouvre. L'homme est dans l'ombre, la femme dans la lumière. Des propos inaudibles s'échappent de l'habitacle. La femme ouvre la porte et s'engouffre vers l'inconnu. Derrière le mystère de la nuit se cache souvent une histoire... l'histoire d'une femme.»

«Quand ils viennent raconter leurs histoires, quand ils jouissent... Je suis [une] éponge pour tout en fait.»

Elle s'appelle Gaëlle. Ou peut-être s'agit-il d'Élisa, de Lindsay, Dédée, Janet ou Anne? Leur décor, c'est la ville basse de Charleroi, les abords de Bruxelles-Nord et la Cité ardente aussi. Les vitrines ou le trottoir, dans des coins qui crient la misère sociale et la désolation. Il est loin, le mythe

de l'escorte de luxe qui fréquente les palaces et gagne de l'or en barre. «L'envers du décor» de la prostitution, ce sont les noms d'emprunt derrière lesquels se cachent de vrais visages. C'est l'humanité derrière une fonction, un métier «toléré» mais qui n'est assorti d'aucuns droits sociaux.

Derrière le rideau

Membre fondateur du collectif de photographes Huma, Frédéric Pauwels est passionné par l'histoire, «la grande et la petite, celle qui se construit au quotidien»; il se veut partisan d'«une photographie digne, respectueuse, intime, émotionnelle, qui montre de près pour comprendre de loin». Convaincu que la photo dénonce mieux que les mots, il entreprend depuis plus de 12 ans de rendre compte des situations des écorchés de la vie que sont, entre autres, les SDF, les immigrés, les personnes en situation de handicap et celles qui offrent «un corps à louer».



«L'envers du décor»
Musée de la photographie
Avenue Paul Pastur, 11
6032 Charleroi
Infos: www.museephoto.be

¹ Texte de Julien Libert, collaborateur scientifique du Musée de la photographie de Charleroi, paru dans *Photographie ouverte*, n°163, 2013.



© Frédéric Pauwels/HUMA

En partenariat avec l'Espace P, ASBL qui dénonce «*l'hypocrisie d'une législation qui tolère l'offre de services sexuels entre adultes consentants mais qui criminalise toute tentative d'organiser cette offre, générant ainsi un contexte de travail à haut risque pour des milliers de personnes en Belgique*», qui les soutient au quotidien et se bat pour faire reconnaître leurs droits, Frédéric Pauwels s'est immiscé dans le milieu.

Un métier social

L'envers du décor, c'est la face cachée de la lune. L'intimité de la chambre qui fait place à l'exposition publique une fois le client séduit. Chez elles ou à l'hôtel, elles ouvrent les oreilles avant d'ouvrir leur lit. «*Je parle avec le client de la pluie et du beau temps, du dernier match qu'on a vu à la télé mais jamais de moi. Il n'est pas ici pour entendre mes problèmes*», raconte Lindsay, en vitrine depuis 10 ans. «*Quand ils viennent raconter leurs histoires, quand ils jouissent... Je suis [une] éponge pour tout en fait.*»

L'envers du décor, c'est la mise en valeur de leur «outil de travail». Objet de consommation, de négocia-

tion, dont la valeur marchande varie selon le service demandé ou proposé. Des jambes, des mains, des fesses, une poitrine. Les fragments d'un corps de femme qui vend ses charmes, un corps paré d'attributs érotisants, prêt à répondre au désir de jouissance masculin. Mais qui leur appartient toujours. Et qui crie qu'elles n'en sont pas moins des femmes respectables. Car au-delà des néons rouges, dans l'intimité capturée par le photojournaliste planent souvent, par petites touches, l'idéal de l'amour romantique et ses symboles: coeurs, fleurs, Cupidon et autres ange-lots n'ont pas déserté les chambres.

P... et fière de l'être

L'envers du décor, c'est aussi et surtout ce que les clients eux-mêmes ne voient pas. Dans les «coulisses», c'est l'attente, interminable parfois, dans le froid souvent; c'est la peur de se faire agresser dans les véritables cloaques où elles ont été repoussées. C'est aussi et surtout la voix de ces femmes fières – dont les témoignages ont été récoltés par Espace P et rassemblés dans une petite brochure qui accompagne l'exposition –, chez qui les clients viennent d'habitude s'épancher, et dont émane un besoin de reconnaissance sociale et de respect.

Une exposition qui se nourrit des histoires de vie de ces prostituées volontaires au grand cœur, fortes et dignes, fragiles aussi parfois, à voir jusqu'au 22 septembre à Charleroi. 

Éloge de la bicyclette

Par Xavier De Schutter
Professeur de philosophie

Ce coup-ci, le coup de pholie sera un coup de pédales. Tout simplement parce que j'ai envie de faire l'éloge la petite reine, cet extraordinaire moyen de locomotion qui mériterait mieux que les nids de poule de notre voirie belge. Lorsque, en 2009, la Ville de Bruxelles a décidé de mettre à la disposition des citoyens des vélos à louer à la journée, elle a nommé cette opération Villo. Le jeu de mots fait sourire, mais, sans fausse modestie, il eut mieux valu faire appel à moi: j'aurais suggéré la formule de Vélo-cité. Les utilisateurs en seraient automatiquement devenus des «vélo-citoyens». Avouez que c'est mieux que des «villistes». Et puis, la formule met le doigt sur une incontestable vérité: en ville, le vélo, c'est la vélocité. Malgré le CO₂ dégagé par les motorisés puants, le vélo est aussi une question de plaisir: de la pure dopamine injectée à grand flot dans cette zone de notre cerveau reptilien réservée à la récompense et à la sensation de bien-être. De la dopamine qui agit sur les neurotransmetteurs de notre appareil encéphalique au même rythme que l'endomorphine qui, elle, se propage dans les muscles afin de calmer la douleur due à l'effort. Oui, le vélo est affaire de drogue. Il ne s'agit évidemment pas de ce vulgaire dopage illicite et nocif qui infeste la compétition cycliste professionnelle. Non, je veux parler de ce merveilleux cocktail chimique naturellement sécrété par l'organisme que chaque coup de pédales produit lorsque le regard et le guidon sont fixés en direction du sommet ou vers l'horizon, point de fuite de la route et métaphore de toute existence véloce. La publicité la plus convaincante pour le vélo se lit dans l'article «Bicyclette» de Wikipédia. On y apprend que «*par rapport à la marche, le vélo est trois fois plus efficace à effort égal et quatre fois plus rapide. [...] Il s'agit d'une forme de locomotion plus efficace que celle de n'importe quel organisme biologique*». On nous assure en outre que «*l'organisme biologique le plus efficace au kilomètre est le martinet et le second est le saumon*». Une chose semble sûre: le véhicule terrestre appelé bicyclette me semble le moyen idéal pour faire de l'équilibre entre la force de la gravitation qui nous cloue au sol, et la force centrifuge qui, émanant du cycliste, comme du martinet ou du saumon, leur permet d'échapper à la pesanteur et de résister à la gravité. On n'empêche pas les cyclistes, ces êtres en quête d'espaces de liberté, de remonter les montagnes, pas plus que les martinets de fendre l'air à du 170 km/h et d'atteindre jusqu'à 300 km/h en piqué, c'est-à-dire en sprint ptérophore. À quand une compétition entre un cycliste, un martinet et un saumon? 



LE MOIS prochain

Dossier : Que sont les valeurs laïques devenues ?

Détournées, spoliées, usées –ou défendues, pratiquées, promues ? La laïcité se penche sur ses valeurs séculaires et (forcément) séculières. Avec en trame de fond, cet adage, lui-même détourné, attribué à Vauban : «Il n'y a pas de citadelle imprenable; il n'y a que des forteresses mal défendues» (ou «des attaques mal menées»).

Libres ensemble

Connaissez-vous l'action intitulée Frontexit ? Si oui, ce sera l'occasion de faire le point. Si non, de la découvrir. Les cours dits philosophiques sont également dans notre ligne de mire (et donc éditoriale). Où en est cet épingleux dossier et comment le faisons-nous avancer ?

International

Un voyage à la découverte du mystérieux Qatar, ça vous dit ? C'est d'autant plus facile qu'il est de plus en plus présent chez nous. Nous tenterons aussi de répondre à cette lancinante question : Israël est-il un État laïque ? Non loin de là, la Grèce, engluée dans son marasme économique, contrôle peu ses fascistes. Au secours !

Culture

Attirer vers le théâtre un public peu enclin aux sorties culturelles: la compagnie des Nouveaux Disparus relève le défi depuis près de 10 ans. La culture peut aussi se faire arme de dénonciation en mettant le 7^e art au service de la justice. La preuve avec «No fire zone», un docu crucial sur le massacre de civils tamouls au Sri Lanka dans un contexte de censure de la presse.



**LE SERVICE LAÏQUE D'AIDE
AUX PERSONNES(SLP)**
FÊTE SES 25 ANS

**La qualité de vie
de la personne âgée :**
rôle de la communauté laïque

SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2013 DE 9H À 16H

Institut de sociologie – ULB Campus du Solbosch
Avenue Jeanne, 44
1050 Bruxelles

Entrée gratuite



www.aidemoralelaïque.be



**les discours
populistes**
**ennemis
des
libertés**

Une campagne du
Centre d'Action Laïque

www.laicite.be
facebook.com/ActionLaïque

Monsieur Pierre Galand, président du Centre d'Action Laïque
Monsieur Vincent Dufoing, directeur de Picardie Laïque et pilote de la campagne

Ont le plaisir de vous convier à la soirée de lancement de la campagne d'éducation permanente du CAL :

« Les discours populistes, ennemis des libertés »

Le vendredi 4 octobre 2013 dès 19h00
à la Maison du Peuple de Saint-Gilles
(Parvis Saint-Gilles, 37-39 au 2^e étage, entrée par la porte cochère)

En présence de Monsieur Charles Picqué, bourgmestre de Saint-Gilles

Avec :

la présentation d'un extrait du documentaire inédit « **Populisme** » du **Centre Laïque de l'Audiovisuel** (production CAL-CLAV, 2013)

l'intervention de **Monsieur Jérôme Jamin**, politologue et philosophe (ULG) sur la nature du populisme

et en clôture, une soirée musicale ...

ANNONCES

Musique, ciné, livres, conférences... les bonnes énergies



dossier VERS UNE NOUVELLE DÉMOCRATIE CULTURELLE?

Éduquer n°99 vient de paraître.

La culture n'est ni un luxe, ni un gadget. Élément essentiel du développement de la personne, la culture et ses formes d'expression offrent un autre regard, tant sur le monde que sur soi-même. Aller vers la culture c'est aussi oser franchir des portes, voyager vers l'inconnu... Cependant, l'accès à la culture est constamment mis à mal... À consommer sans modération, la culture a pourtant un prix. Au-delà de l'aspect budgétaire, la question de l'information, de l'accès et du temps qu'elle implique, la culture est-elle accessible? L'écueil nous guette...

Pour nous contacter :
 Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl
 Rue de la fontaine, 2 – 1000 Bruxelles
 02/511.25.87 - eduquer@ligue-enseignement.be
www.ligue-enseignement.be

ESPACE de Libertés

Rédacteur en chef:

Yves Kengen

Secrétaire de rédaction:

Amélie Dogot

Production:

Fabienne Sergoynne

Documentaliste:

Anne Cugnon

Dessins:

Stéphanie Pareit

Graphisme:

YEBOgraphics

Imprimeur:

Kliemo

Fondateur:

Jean Schouters

Abonnement

10 numéros

Belgique: 20€, Étranger: 32€
 par virement au compte du CAL:
 IBAN: BE16 2100 6247 9974

BIC: GEBABEBB

TVA: BE 0409 110 069

ISSN 0775-2768

Centre d'Action Laïque

Campus de la Plaine ULB, CP 236

Boulevard de la Plaine

1050 Bruxelles

Tél: 02 627 68 68 - Fax: 02 627 68 01

E-mail: espace@laicite.net

Photo de couverture :

© Jean Heintz/Hemis.fr



Membre de l'Association des Revues Scientifiques et Culturelles (ARSC)
 Avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique - Service général du pilotage du système éducatif - Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.

La Pensée et les Hommes



À la radio

Tous les samedis sur La Première vers 19h05 (ou 22h30)

SAMEDI
14
SEPTEMBRE

SAMEDI
21
SEPTEMBRE

SAMEDI
28
SEPTEMBRE

MARDI
10
SEPTEMBRE
Fin de soirée
sur la UNE

MERCREDI
11
SEPTEMBRE
18h55
sur la TROS

SAMEDI
14
SEPTEMBRE
10h30
sur la UNE

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 9h20 sur la UNE	SAMEDI 21 SEPTEMBRE 10h30 sur la UNE
MERCREDI 25 SEPTEMBRE 18h55 sur la TROS	

MARDI
24
SEPTEMBRE
Fin de soirée
sur la UNE

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 9h20 sur la UNE	SAMEDI 5 OCTOBRE 10h30 sur la UNE
MERCREDI 9 OCTOBRE 18h55 sur la TROS	

Passion arabe

Gilles Kepel et Anne-Marie Geritzen

Une réflexion sur la sexualité du couple
 Susann Heenen-Wolff et Jacques Lemaire

La presse à l'ère du numérique
 Élisa Amaru et Anne-Marie Geritzen

À la télévision

Édmond Picard, théoricien de l'antisémitisme racial

Une grande figure du monde judiciaire s'égare dans l'antisémitisme
 Foulek Ringelheim et Jacques Lemaire

Un francophone insoumis

Comment un Belge francophone se définit-il culturellement ?
 Paul De Sutter, Marc Wilmet et Jacques Lemaire

Entretien avec Frédéric Lenoir

Jean Cornil a rencontré à Paris l'écrivain, philosophe et directeur de la rédaction du *Monde des religions*
 CAL/CLAV

Le secret des femmes

Les grands mystères de la sexualité féminine
 Yves Ferroul et Jacques Lemaire

Comment familiariser les enfants à l'art ?

Une innovation intéressante pour les jeunes par Bozar
 Laurence Bragard et Jacques Lemaire

Les Roms. Une question publique ?

Comment mieux comprendre la situation des Roms
 Jacqueline Fastres, Ahmed Ahkim et Jacques Lemaire



THÉÂTRE DE POCHE DE BRUXELLES

SAISON 2013-2014

RESTONS FURIEUX !

Indignons-nous

Il y a plusieurs manières d'affirmer sa désapprobation face aux injustices aberrantes du monde, et nous savons que la colère ne suffit pas ; la création, le débat citoyen sont nos réponses, la musique aussi, et cette année encore, le Poche bruissera de débats animés, de concerts endiablés et de spectacles qui auront pour but de vous faire réagir. C'est un théâtre d'interaction que nous souhaitons ! Nous vous espérons présents, nombreux, participatifs, et en pleine forme, car ce n'est pas encore cette fois que nous remplacerons les banquettes ! Un bon moyen de ne pas s'endormir au théâtre.

Une saison furieuse

Patrice Mincke ouvre la saison avec une création pleine de suspense et de trouble: **Orphelins**, de Dennis Kelly, ne vous laissera pas indemnes. Marie Limet sera de retour avec ce spectacle/témoignage touchant sur la différence: **Tout le monde ça n'existe pas**. La fin de l'année se fêtera dès la fin novembre au Poche dans des volutes de convivialité : **Les monologues de la Marijuana**, mis en scène par Tilly. En janvier, **Punk Rock** de Simon Stephens, questionnera la jeunesse et son rapport à la violence à l'occasion d'une pièce « thriller ». Mise en scène par votre serviteur. Ensuite le Poche sera ravi d'accueillir la compagnie Pop Up pour une création de Mireille Bailly, **Poids plume**, dans une mise en scène d'Axel De Boosseré. On sait déjà que le spectacle sera drôle mais on ne vous dira pas pourquoi. Comme on aura bien ri, on pourra s'émouvoir (sans s'apitoyer) avec **Le voyage d'Alice en Suisse**, puis rire à nouveau avec un texte étonnant « goupillé » par Marion Aubert et « dégoupillé » par Aurore Fattier: **Conseils pour une jeune épouse** avec de superbes passages en flamand, pour faire local. Le Poche reste le Poche ! Et il n'attend plus que vous ! On prévoit quelques orages à la côte.

Bienvenue !

Olivier Coyette, directeur



CONCOURS !

GAGNEZ DES PASS ET DES ENTRÉES GRATUITES*

Téléphonez au 02/649.17.27

Mot de passe « LIBERTÉS »

*Tirage au sort pour désigner les nombreux gagnants

poche.be